

La Vie Aubinoise

Bulletin municipal janvier 2025

■ Mot du Maire.....	3
■ État-Civil.....	4
■ Vie municipale.....	5
■ Projets.....	22
■ Communauté de Communes.....	23
■ Vie Locale.....	24
■ Vie Associative.....	36
■ Vie Scolaire.....	45

La Mairie

2, place de l'Eglise
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux
Tél. 02 40 28 47 13 - Fax : 02 40 28 42 24
Mail : mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr
Site internet : www.saint-aubin-des-chateaux.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30-12h30 ;
vendredi
8h30-12h30 et 14h-17h30



Bulletin municipal édité en 850 exemplaires
sur papier éco-géré
Directeur de la publication : Daniel RABU
Conception et Impression : Imprimerie Castelbriantaise
Illustrations : Freepik

À vos agendas...

Janvier

- 10 vœux du Maire..... Commune de Saint-Aubin-des-Châteaux
17 assemblée générale..... Saint Aubin de France
25-26 spectacle intergénérationnel..... Amitié Aubinoise

Février

- 20 assemblée générale..... Amitié Aubinoise
22 soirée dansante..... Union Sportive Aubinoise

Mars

- 20 grande lessive..... Foyer Ehrétia

Mai

- 24 Gespacolades à Saint-Vincent-des-Landes

Juin

- 7 anniversaire 60 ans du club..... Union Sportive Aubinoise
21 kermesse et bal de l'école privée Sainte Laura Montoya..... APEL et OGEC
28 fête de l'école publique Jean-Pierre Timbaud..... Amicale Laïque Aubinoise

Juillet

- 27 repas..... Saint Aubin de France

Août

- 9 et 10 rassemblement en Belgique..... Saint Aubin de France

Septembre

- 27 soirée moules frites..... Amicale Laïque Aubinoise

Octobre

- 11 couscous..... APEL et OGEC de l'école Sainte Laura Montoya

Novembre

- 29 pot au feu..... HBCA

Décembre

- 6 et 7 Téléthon..... Associations aubinoises
12 fête de Noël..... Amicale Laïque Aubinoise
13 Après-midi récréatif des aînés..... CCAS de Saint-Aubin-des-Châteaux
19 arbre de Noël..... APEL et OGEC de l'école Sainte Laura Montoya

Le Mot du Maire

Une nouvelle fois, l'année qui s'achève, a amené son lot d'incertitudes en raison notamment de l'instabilité politique depuis cet été. La dissolution surprise de l'Assemblée Nationale a encore accentué les clivages avec trois blocs quasiment équivalents en nombre de représentants mais aux opinions très divergentes. Dans ce contexte troublé, le gouvernement a été renversé début décembre. Même si ce processus est purement démocratique, le fait de ne pas avoir de budget de l'Etat validé, n'est pas sans conséquence pour notre quotidien. Les concitoyens, les entreprises et les collectivités ne connaissant pas les évolutions à venir, tous seront très prudents dans leurs investissements avec des conséquences économiques non négligeables. Il est à souhaiter que tous nos hommes politiques nationaux trouvent une solution pour gouverner ces prochains mois en s'accordant sur quelques sujets vitaux et voter un budget. Ils doivent réussir à mettre de côté leurs ambitions personnelles, pour l'intérêt supérieur du pays.

Dans ce climat morose au niveau national, une lueur d'espoir a illuminé nos esprits et notre vie avec, cet été, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Ils ont été une véritable célébration de l'humanité, un symbole de résilience et de passion. Cette ferveur populaire a dépassé les frontières et nous a réuni autour d'un même idéal. Un grand bravo à tous les athlètes qui ont incarné des valeurs de courage, de détermination, de dépassement de soi et de fraternité.

La réouverture de Notre-Dame-de-Paris est également la démonstration que le talent et le savoir français sont toujours présents pour réaliser de grands projets.

Cette année est aussi marquée par la répétition et l'intensité des pluies qui ont non seulement joué de

mauvais tours aux récoltes, mais aussi aux voies de circulations communales qui se dégradent de jour en jour. Les travaux de voirie prévus en 2024 sont reportés au printemps 2025 pour cette raison.

Concernant les futures réalisations pour l'année à venir (la rénovation énergétique de la mairie et des bâtiments attenants, le lotissement de Mauny, l'aménagement du quartier de l'ancienne poste...), sachez que les élus se sont déjà réunis afin d'esquisser celles-ci. Mais plus que jamais, tout devra s'effectuer de façon pragmatique et dans le respect d'une gestion financière rigoureuse.

Ce bulletin met en lumière l'énergie et l'implication des nombreuses associations qui animent la vie de notre village. Que ce soit par leurs initiatives sportives, culturelles, festives ou solidaires, elles jouent un rôle essentiel pour renforcer les liens entre les habitants. Leurs engagements contribuent à faire de SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX un lieu vivant et accueillant. Ces instants sont inestimables, car ils nous rappellent combien le vivre ensemble est une richesse.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne et belle année 2025 prioritairement pour vos vies de famille, vos engagements professionnels et associatifs et vos projets de toute nature. Une bonne année qui devra vous permettre de relever de nouveaux défis en vous appuyant sur les énergies les moins polluantes et les moins chères que sont la famille et les amis. Alors consommez cette énergie à pleine vitesse car pour l'avenir et le bonheur, il n'y a pas de limitations. Bons et agréables voyages sur les routes de 2025.



Vie municipale



Etat Civil

Naissances de décembre 2023 à novembre 2024

Charlotte LEROY	Féminin	200 La Chapelle	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	30/01/2024
Jarod BERTRET	Masculin	7 Impasse des templiers	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	08/03/2024
Arthur CADOREL	Masculin	66 La Nouais	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	11/03/2024
Alba POTIER VIVANT	Féminin	17 Launay de Villate	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	17/03/2024
Glenn CHATELAIN	Masculin	La Daviais	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	20/04/2024
Tara CORMY BERTRET	Féminin	57 La Grippais	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	21/05/2024
Aaliyha QUISOIR	Féminin	16 rue de la Gaudinais	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	30/06/2024
Côme HAMELINE BERRUE	Masculin	207 Le Boislouel	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	16/09/2024
Sabrina ABOUTALEB	Féminin	2 rue de Châteaubriant	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	18/11/2024
Lucette GUIBERT	Féminin	21 La Meudais	44110 Saint-Aubin-des-Châteaux	10/11/2024

Nb de naissance total : 18 (Avec accord des parents : nombre : 10 / Sans accord des parents: nombre : 8)

Note : Seules sont reportées les naissances dont les parents ont expressément donné l'autorisation d'en faire mention.

Décès entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Décès de personnes décédées ou domiciliées a Saint-Aubin-des-Châteaux

03/01/2024	DAVID Thérèse née FERRON	86 ans	ISSÉ
20/01/2024	CHAPLAIS Thérèse, née BODINIER	87 ans	CHATEAUBRIANT
23/01/2024	TRILLARD Ginette	84 ans	CHATEAUBRIANT
10/03/2024	LEMAITRE Madeleine	77 ans	SAINT-VINCENT-DES-LANDES
16/03/2024	LEFEVRE Christian	72 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
23/03/2024	HIÉRONIMUS Colette, née RAYMOND	99 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
28/03/2024	MORICE Joseph	74 ans	CHATEAUBRIANT
28/03/2024	MORIN André	84 ans	POUANCÉ
05/04/2024	CHAUVIN Madeleine née COLLET	86 ans	ROUGÉ
28/04/2024	BOUCHERIE Jean-François	61 ans	CHATEAUBRIANT
09/05/2024	BODIN Marc	64 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
04/07/2024	DURAND Joseph	78 ans	CHATEAUBRIANT
28/07/2024	TAILLANDIER Michel	69 ans	NANTES
02/08/2024	DELAGRÉE Yannick	68 ans	SAINT-HERBLAIN
21/09/2024	GARDA Françoise née PLION	85 ans	CHATEAUBRIANT
30/09/2024	MADIOT Jean-Paul	66 ans	CHATEAUBRIANT
05/10/2024	FAUCHEUX Madeleine épouse FAVEL	79 ans	POUANCÉ
09/10/2024	DENIEL Marcelle	89 ans	CHATEAUBRIANT
07/11/2024	FRIOT Jean-Louis	81 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
18/11/2024	RAIMBAUD Amélie	40 ans	MERIGNAC
01/12/2024	GODARD Serge	70 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
01/12/2024	TESSIER François	40 ans	ERBRAY
08/12/2024	DAVID Lucien	87 ans	SAINT AUBIN DES CHATEAUX
13/12/2024	GICQUEL Yannick	76 ans	NANTES

Décès de personnes nées a Saint-Aubin-des-Châteaux, mais n'y résidant plus

13/01/2024	BIORET Marcel	89 ans	NANTES
14/01/2024	ETIENNE Alain	71 ans	LE MANS
30/01/2024	MASSON Paul	99 ans	SAINT-VINCENT-DES-LANDES
02/02/2024	HOUGRON Madeleine	92 ans	CHATEAUBRIANT
01/03/2024	MORICE Alain	77 ans	CHATEAUBRIANT
11/03/2024	GUERIN Jean	76 ans	SAINT-NAZAIRE
13/03/2024	HOUSSAIS Roger	92 ans	CHATEAUBRIANT
31/03/2024	RICHARD André	91 ans	BAGNOLET
27/05/2024	DUPRÉ Marie	91 ans	GUEMENE-PENFAO
20/06/2024	BOUCHERIE Chantal	65 ans	SAINT-HERBLAIN
29/06/2024	GILLOT Nicole	76 ans	SAINT-HERBLAIN
08/07/2024	BOUDET Renée	95 ans	NANTES
20/07/2024	FRANGEUL Marie	73 ans	CHATEAUBRIANT
28/07/2024	MOQUET Joseph	92 ans	GUERANDE
05/09/2024	MUSTIERE Robert	85 ans	NOZAY
03/10/2024	FRIOT Michelle	88 ans	CHATEAUBRIANT
24/11/2024	VOLTEAU Dominique	63 ans	CHATEAUBRIANT



Affaires générales

• Protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal donne mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional ; et pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

• Fonds de Solidarité pour le Logement – participation 2024

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 222 € pour l'année 2024.

• Renouvellement du contrat avec la société SMA NETAGIS pour la gestion du Système d'Information Géographique

Ce contrat conclu en janvier 2022 (pour 2 ans) avec SMA NETAGIS pour la gestion du Système d'Information Géographique est arrivé à échéance. Il permet à la communauté de communes et aux communes du territoire de bénéficier de la mise à disposition d'un progiciel avec maintenance, hébergement, assistance à l'exploitation et intervention d'un chef de projet ou directeur informatique ainsi que de géomaticiens pour visualiser et exporter des données relatives à l'administration du droit des sols, au cadastre, aux plans locaux d'urbanisme et aux réseaux.

Le conseil municipal approuve le contrat à conclure avec la société SMA NETAGIS, la communauté de communes et les communes membres pour la gestion du Système d'Information Géographique ;

• DIA 2024-05 Droit de Prémption Urbain 14 rue de la Gaudinai

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter l'immeuble, objet de la Déclaration d'Intention d'Aliéner référencée 2024-05, portant sur l'immeuble situé 14 rue de la Gaudinai.

• Convention de mise à disposition du service « Conseil en Energie Partagée » entre TE44 et la commune

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du service « Conseil en Energie Partagée » de TE44 ; et approuve le montant de remboursement des frais de fonctionnement à TE44 pour la mise à disposition d'un conseiller en énergie partagée dans le cadre de ladite convention.

• Création d'emplois communaux non permanents - Année scolaire 2024/2025

Le Conseil Municipal décide la création de deux emplois non permanents à temps non complet (adjoints d'animation pour encadrement de la pause méridienne (12h max) et direction de l'accueil périscolaire (20h30 max)) pour la période de l'année scolaire 2024/2025 (contrat de travail du lundi 26 août 2024 au 6 juillet 2025).

• Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi d'adjoint technique

En vu de remplacer un départ en retraite, le conseil municipal modifie le tableau des effectifs, en insérant un poste d'agent de voirie.

• Recrutement d'un contractuel sur un emploi permanent

Le Conseil Municipal autorise le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent du grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'agent polyvalent des services techniques en charge de la voirie à temps complet, pour une durée déterminée de 6 mois (renouvelable une fois).

• Protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Saint-Aubin-des-Châteaux auprès Centre de gestion de Loire-Atlantique. La commune a choisi la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025 ; et de participer à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire (participation identique pour tous les agents).

Vie municipale

Finances

Les Budgets Primitifs 2024

Document prévisionnel qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes de la commune pour l'année à venir. Il doit être voté au plus tard le 15 avril de chaque année. C'est un engagement sur une année et il doit obligatoirement être équilibré sur chaque section : fonctionnement et investissement.

Une note de présentation des budgets 2024 est consultable sur le site internet de la commune :

<https://saint-aubin-des-chateaux.fr/vie-municipale/budget/budget-2024/>

Les chiffres clés

BP 2024 COMMUNE	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 710 655,22 €	1 710 655,22 €
Section d'investissement	941 213,88 €	941 213,88 €
TOTAL	2 651 869,10 €	2 651 869,10 €

BP 2024 ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	103 677,71 €	103 677,71 €
Section d'investissement	92 364,07 €	92 364,07 €
TOTAL	196 041,78 €	196 041,78 €

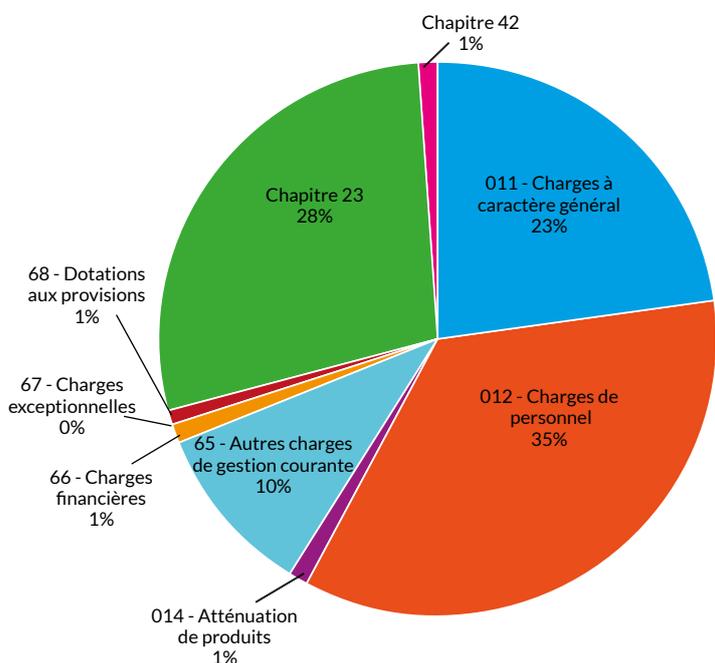
BP 2024 LOTISSEMENT DE MAUNY	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	70 000 €	70 000 €
Section d'investissement	70 000 €	70 000 €
TOTAL	140 000 €	140 000 €

Budget communal

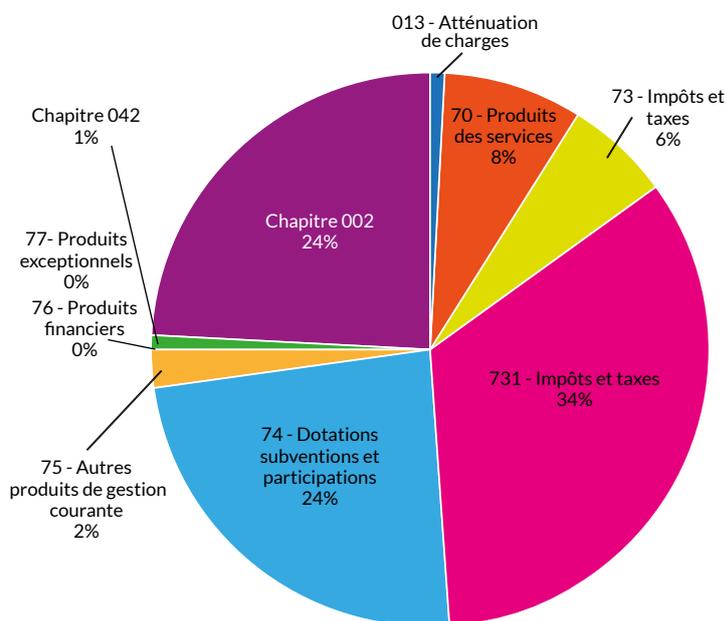
La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2024
011 - Charges à caractère général	401 070,00 €	013 - Atténuation de charges	20 000,00 €
012 - Charges de personnel	596 850,00 €	70 - Produits des services	135 110,00 €
014 - Atténuation de produits	13 900,00 €	73 - Impôts et taxes	112 449,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	177 380,00 €	731- Impôts et taxes	578 673,00 €
66 - Charges financières	8 800,00 €	74 - Dotations subventions et participations	403 725,12 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	42 450,00 €
68 - Dotations aux provisions	20 000,00 €	76 - Produits financiers	10,00 €
Chapitre 23	476 683,31 €	77- Produits exceptionnels	200,00 €
Chapitre 42	14 971,91 €	Chapitre 042	10 000,00 €
TOTAL	1 710 655,22 €	Chapitre 002	408 038,10 €
		TOTAL	1 710 655,22 €

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses et recettes d'investissement

Section d'investissement			
OPFI - Opérations financières			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
001 Report du déficit d'investissement exercice n-1		001 Report du déficit d'investissement exercice n-1	11 047,99
1641 - Remboursement capital des emprunts	46 000,00	021 - Somme prélevée sur la section de fonctionnement (autofinancement)	476 683,31
Chap 040 opérations d'amortissement	10 000,00	10222 - FCTVA	160 050,39
276348 - Avance remboursable - Budget de amortissement	45 000,00	10226 - Taxe d'aménagement	2 500,00
		1068 - Affectation résultat de fonctionnement n-1	172 916,28
		Chap 040 opérations d'amortissement	14 971,91
TOTAL	101 000,00 €	TOTAL	838 169,88 €
OPNI OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
2051 - Logiciels informatiques Mairie	7 000,00	1318 - Autres	17 500,00
2111 - Acquisitions réserves foncières	83 000,00	10222 - FCTVA	
chap 21	94 255,98		
231 Immobilisations en cours	6 666,00		
204182 - Effacement des réseaux BT tel	21 262,00		
TOTAL	212 183,98 €	TOTAL	17 500,00 €
Opérations d'équipement individualisées			
37 - Programme de voirie annuel			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
2151 - Réseaux	100 000,00 €	1345 - Amendes de police	5 000,00 €
TOTAL	100 000,00 €	TOTAL	5 000,00 €
70 - Ecole publique nouvelle + cantine			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
2131 - Bâtiments publics	7 500,00 €		
TOTAL	7 500,00 €	TOTAL	- €
73 - Rue de la Vigne - Travaux de voirie			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
231 - Travaux en cours	126 447,23 €	1321 - Etat	37 500,00 €
		1323 - Département remboursement couche de	25 241,00 €
TOTAL	126 447,23 €	TOTAL	62 741,00 €
74 - Extension des vestiaires sportifs			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
231 - Travaux en cours	1 000,00 €	13 - Subventions diverses	
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL	- €
75 - Travaux sur divers bâtiments			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
231 - Bâtiments	50 000,00 €		
2131 - Bâtiments publics	11 580,00 €		
2184 - Mobilier	30 000,00 €		
TOTAL	91 580,00 €	TOTAL	- €
76 - Requalification du Centre Bourg			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
203 - Frais d'études	19 190,00 €	1323 - Département	11 368,00 €
2131 - Bâtiments publics	89 312,67 €		
237 - Avances versées	50 000,00 €		
TOTAL	158 502,67 €	TOTAL	11 368,00 €
77 - Opération de réhabilitation et de rénovation énergétique des bâtiments de la mairie, Escapade et locaux associatifs			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
203 - Frais d'études	3 000,00 €	1321 -Etat (Ademe+ DSIL)	6 435,00 €
231 - Travaux	130 000,00 €	1322 - Région	- €
TOTAL	133 000,00 €	TOTAL	6 435,00 €
78 - Opération de changement de la canalisation d'eau pluviale - Place de l'Eglise			
Dépenses	BP 2024	Recettes	BP 2024
21532 - Réseaux	10 000,00 €		
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	- €
TOTAL	941 213,88 €	TOTAL	941 213,88 €

Vie municipale

Les impôts locaux

Les taux des contributions directes locales 2024 sont les suivants

- TFB Taxe foncière sur les propriétés bâties 27,67%
- TFNB taxe foncière sur les propriétés non bâties 43,89%
- THRS taxe d'habitation sur les résidences secondaires 13,09%.

En lien avec la nouvelle réforme portant un nouveau zonage des zones Frances Ruralités Revitalisation, le Conseil Municipal a

instauré l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quindecies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts.

Les tarifs 2025

Cimetière et divers

Concessions dans le cimetière	Concessions 50 ans	Concessions 30 ans	Concessions 15 ans
Concession avec caveau 1 place	1 352 €	1 030 €	926 €
Concession avec caveau 2 places	1 903 €	1 581 €	1 477 €
Concession avec caveaux pour 4 urnes (cavurnes)	447 €	385 €	333 €
Concession ordinaire (2 m ²)	250 €	150 €	75 €
Concession ordinaire pour enfants	125 €	75 €	38 €

Participation aux frais d'entretien du réseau public de téledistribution (Personne occupant au 1er janvier de l'année n+1 une habitation raccordée à l'antenne collective implantée rue des Chêneaux)		31 €
Participation pour insertion publicitaire dans le bulletin municipal	Encart 7,5 X 4	32 €
	Encart 15 X 4	64 €
Droit de place	par jour de stationnement	12 €
	par trimestre civil (1 stationnement par semaine)	120 €

Busages

Désignation	Unité de mesure	Linéaire maximum	Tarif unitaire *	Total frais fixe	
				6 ml	
Entrée de maison	ml	6 ml	41,00 €	246,00 €	
				9 ml	12 ml
Entrée de champ	ml	9 ml ou 12 ml	41,00 €	369,00 €	492,00 €
Grille concave	Unitaire	selon le prix d'achat			
Grille plate	Unitaire	selon le prix d'achat			
Regard de visite	Unitaire	selon le prix d'achat			

Salles municipales

Location de la Chapelle des Templiers - par jour	
Particuliers aubinois (vin d'honneur ou réunion)	30 €
Particuliers aubinois (verre de l'amitié suite à cérémonie funéraire)	gratuit
Associations aubinoises	gratuit
Location de la Maison Jacob - par jour	
Particuliers aubinois	30 €
Associations aubinoises	gratuit

Vie municipale

ESPACE CASTELLA						
TYPLOGIE DE SALLE	Salle ¼ 80 m²		Salle ¾ 242 m²		Salle entière 322 m²	
NOMBRE DE JOURS	1j	2j	1j	2j	1j	2j
DÉPÔT DE GARANTIE			500 €			
ARRHES	50 % minimum du montant de la location					
SAINT AUBIN DES CHATEAUX						
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS						
événements associatifs ou familiaux	183 €	275 €	366 €	549 €	489 €	733 €
Bal - concert	sans objet	sans objet	229 €	343 €	305 €	457 €
Vin d'honneur, spectacles d'écoles gratuits, réunions entrées gratuites, y compris réunions politiques)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	61 €	92 €	122 €	183 €	163 €	245 €
Entraînement sportif, spectacles pour écoles pendant le temps scolaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Petite SALLE 80M² + bar Repas possible sans cuisine, ni vaisselle RESERVATION POSSIBLE MOINS DE 2 MOIS AVANT L EVENEMENT SI SALLE DISPONIBLE	122 €	183 €	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
HORS COMMUNE						
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS						
événements associatifs ou familiaux	275 €	412 €	549 €	824 €	732 €	1 098 €
Vin d'honneur, réunions ou spectacles entrées gratuites, y compris réunions politiques)	61 €	92 €	122 €	183 €	163 €	245 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	153 €	229 €	305 €	457 €	408 €	612 €

Assainissement

Redevance d'assainissement	Montants	30 m³	50 m³	80 m³
1 - Prime fixe	46 €	46 €	46 €	46 €
2 - Prime sur consommation d'eau (dès le 1 ^{er} m³ d'eau consommé)	1,33 €	39,90 €	66,50 €	106,40 €
	Total	85,90 €	112,50 €	152,40 €

frais de branchement et raccordement au réseau	Montants
Remboursement des frais de branchement	Néant
Participation pour l'Assainissement Collectif	
des maisons individuelles existantes (dans le cas d'une extension de réseau)	1 300,00 €
des maisons individuelles nouvelles - Article L 1331.7 du Code de la santé publique	2 100,00 €

Vie municipale

Subventions communales pour 2025

ASSOCIATIONS AUBINOISES	subventions 2025
US Aubinoise Football	900,00 €
Hand-Ball Club Aubinois	312,00 €
Badminton Loisirs Aubinois	169,00 €
Office Intercommunal des Sports Nord-Castel	609,00 €
Amicale Laïque Aubinoise	1 244,00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée (APEL)	542,00 €
ARCEL	1 360,00 €
UNC - AFN	232,00 €
L'Amitié Aubinoise	232,00 €
Arche à chats <i>169 € + 1 000 € maximum pour la stérilisation des chats sur présentation de justificatifs</i>	1 169,00 €
association St Aubin de France	169,00 €
Amicale Laique Aubinoise <i>subvention exceptionnelle versée en cas de réservation de la grande salle de l'Espace Castella pour le spectacle de l'école</i>	82,00 €
APEL école privée <i>subvention exceptionnelle versée en cas de réservation de la grande salle de l'Espace Castella pour le spectacle de l'école</i>	82,00 €
SOUS-TOTAL	7 102,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	
F.N.A.T.H. - Association des Accidentés de la Vie - section de Châteaubriant	38,00 €
Association des Paralysés de France - Délégation de Loire-Atlantique	38,00 €
France ADOT 44	38,00 €
Handi'Chiens Bretagne	38,00 €
ADMR du Nord Castelbriantais	308,00 €
Aide à Domicile pour Tous - ADT 44	154,00 €
ADAR	154,00 €
Gardon d'Herbe Castelbriantais	38,00 €
Association des Restaurants du Cœur	107,00 €
Secours populaire français Comité de Chateaubriand	38,00 €
Prévention Routière	38,00 €
les Eaux Vives Emmaus	38,00 €
Secours catholique Territoire de Chateaubriant	38,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de la Mée	38,00 €
G.S.C.F Sapeurs Pompiers Humanitaires	38,00 €
Jonathan Pierres Vivantes	38,00 €
SOUS-TOTAL	1 179,00 €
TOTAL	8 281,00 €

Affaires scolaires et périscolaires

• Tarifs 2025 enseignement – scolarité

DESIGNATION	Montants
Facture de fournitures scolaires à l'Ecole Publique Jean-Pierre Timbaud de Saint-Aubin des Châteaux, (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois. <i>Les crédits non consommés ne seront pas reportés sur l'année suivante.</i>	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Jean-Pierre Timbaud : (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois Les crédits non consommés ne seront pas reportés sur l'année suivante.	1,70 €
Subvention à l'OGEC de l'Ecole Sainte-Laura Montboya de Saint-Aubin des Châteaux, pour achat de fournitures scolaires à la rentrée de septembre de l'année en cours (cf. <i>annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007</i>) (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Sainte Laura Montboya (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	1,70 €
Bons de fournitures scolaires aux élèves aubinois, depuis le secondaire jusqu'à moins de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours	34 €
Aide aux familles aubinoises ayant un enfant scolarisé en primaire ou maternelle participant à une classe de découverte Par jour de départ Celle-ci sera versée, sur présentation de justificatif par l'établissement organisateur : - Directement aux familles pour les élèves fréquentant l'Ecole Publique Jean-Pierre TIMBAUD de Saint-Aubin des Châteaux ou un établissement scolaire extérieur à Saint-Aubin des Châteaux - A l'OGEC pour l'Ecole Privée Sainte Laura Montboya (cf. <i>annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007</i>)	10 €
Budget sorties scolaires (transport par car) montant forfaitaire	1 600 €
Crédits pédagogiques montant forfaitaire	750 €

• Tarifs restauration scolaire 2024/2025

dénomination des repas	tarifs votés
Restaurant scolaire Saint-Aubin-des-Châteaux (pour l'école publique et l'école privée)	
1. Repas enfant - prix de base pour les élèves domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,20 €
2. Repas pour les enfants domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	4,70 €
3. Repas enfant - prix de base pour les élèves n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,70 €
4. Repas pour les enfants n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	5,20 €
5. "panier" – concerne les enfants soumis à un régime alimentaire et apportant leur repas à la cantine, sous réserve de production d'un certificat médical	1,10 €
6. Repas adulte	7,50 €
Restaurant scolaire de Ruffigné	3,95 €
Accueils de Loisirs Sans Hébergement - grandes vacances (géré par l'ARCEL)	4,20 €

Vie municipale

- **Participation à la scolarisation d'un élève aubinois fréquentant une classe spécialisée dans un établissement d'enseignement extérieur à la commune – Ecole Nazareth St-Joseph de Chateaubriant**

Le Conseil Municipal décide de verser la participation financière de 431€ aux frais de scolarisation de l'élève fréquentant une classe spécialisée ULIS de l'école Nazareth St-Joseph de Chateaubriant pour l'année scolaire 2023/2024.

- **Tarifs de l'Accueil périscolaire à partir de septembre 2024**

Tranches du Quotient Familial	Tarif horaire indicatif (territoire Communauté de Communes Chateaubriant-Derval)	Commune de Saint-Aubin-des-Châteaux Facturation au 1/4h
Tranche 1 - moins de 400 €	1,03 €	0,26 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,16 €	0,29 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,29 €	0,32 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,38 €	0,35 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,52 €	0,38 €
Pénalité en cas de réservations, modifications, annulations, ou d'accueil sans réservation préalable	Facturation de la totalité de la plage d'accueil du service (matin et/ou soir)	
Pénalité pour retard le soir (arrivée après 18h30)	5 € par retard	

- **Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Laura Montoya pour l'année 2024**

Le Conseil municipal fixe pour l'année 2024 la participation communale définitive aux frais de fonctionnement de l'Ecole Sainte-Laura Montoya, à 1 541.32 € pour les élèves de maternelle et 373.08 € pour les élèves des classes élémentaires.

- **Mise à jour des règlements intérieurs des services à l'enfance : restauration scolaire et accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal valide les nouveaux règlements intérieurs (suppression des tarifs, et des signatures des représentants légaux), effectifs à compter du 1er septembre 2024.

- **Adoption de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales**

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a engagé successivement depuis de nombreuses années, des contrats pluriannuels de partenariats avec la Caisse d'Allocations Familiales pour accompagner le développement de sa politique en faveur des services à la famille. La dernière version de ce partenariat, formalisée dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, a pris la forme de convention d'objectifs et de co-financement visant au développement des politiques d'accueils et d'animations à destination des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans.

Ce contrat ayant pris fin, son renouvellement prendra la forme d'une Convention Territoriale Globale (CTG). La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Le Conseil Municipal approuve la Convention Territoriale Globale engageant la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la période 2024-2028.

- **Convention avec l'Education Nationale pour l'intervention AESH sur la pause méridienne**

Aux termes de la loi n° 2024-475 du 27 mai 2024, il revient à l'Etat d'assurer la continuité du financement de l'accompagnement humain des élèves handicapés pendant le temps de pause méridienne (modification des art. L. 211-8 et L 917-1 du code de l'éducation), à compter de la rentrée scolaire 2024.

Le Conseil Municipal approuve la Convention avec l'Education Nationale pour l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de la pause méridienne dans le premier degré.

Voirie-Environnement

• Loi APER dite d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

En application de la loi « Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables » publiée le 10 mars 2023, les élus locaux sont invités à proposer leurs zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAER) : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie... Ces propositions devront faire l'objet d'une concertation avec la population.

Il est décidé de créer un groupe de travail qui sera chargé de cartographier ces zones. Ce groupe, composé de Messieurs RABU, GAUVIN, LEHOURS, AUFFRAIS, et BERTRAND s'est réuni le lundi 22 janvier 2024.

La concertation de la population se fera par l'établissement d'un registre mis à la disposition du public en mairie, par un avis par affichage en mairie et par la presse locale.

• Application de la Loi APER dite d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

Sur proposition du groupe de travail, le Conseil Municipal identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations de productions d'énergies renouvelables suivantes :

Photovoltaïques

sur toutes les toitures de la commune,

- Photovoltaïques sur parking

(Ombrières) sur les parkings résidentiels,

- Photovoltaïques au sol :

- Carrière du Bois de la Roche (exploitée par l'entreprise HERVE)

- Carrière de la Largère (exploitée par l'entreprise BNZ)

- Emprise de la lagune

- Agrivoltaïque :

pas de proposition de zones

- Eolien :

Existence de 5 éoliennes situées aux lieux-dits Les Clos, la Cesse, et les Roussières.

Pas de proposition de nouvelles zones

- Méthanisation :

avis favorable si en complémentarité de la production agricole qui reste l'activité principale, et à proximité des exploitations agricoles prenant part au projet.

• Devis travaux de voirie 2024

Le Conseil Municipal décide de signer le devis de l'entreprise S.A.S HERVE d'un montant de 54 665.00 € HT, relatif aux travaux de réfection de voirie sur les voies communales de Frény, la Poblais et sur la route de la Bourruais à la Croix Laurent.

• Vente chemins communaux

Le Conseil Municipal décide de donner son accord de principe aux demandes de cessions des chemins communaux aux

lieux dits Le Perray, La Goudais, La Brosse, Bonencontre, La Gautronnais, La Fevrais, et la Gautronnais et à l'étang de la Hunaudière (achats ou échanges). Il donne tous pouvoirs au Maire pour constituer le dossier et le soumettre à une enquête publique préalable d'une durée minimum de 15 jours,

• Fonds Vert -risque incendie de végétation et feux de forêts

La commune de Saint-Aubin-des-Châteaux a été identifiée par le SDIS et la DDTM comme faisant partie des communes du département les plus à risque face aux incendies de végétation et aux feux de forêt.

Par ailleurs, l'Etat par l'intermédiaire du Fonds Vert, peut financer à hauteur de 80 % la création de point d'eau, ou tout autre projet visant à la protection et à la défense des zones déjà urbanisées contre les incendies.

La réserve incendie de trois secteurs pourrait être améliorée : la Picardais, la Nouais, et la Frangeulais. Ces secteurs ne disposent pas de poteaux incendie, des alternatives de type citernes souples pourraient convenir pour un coût estimatif de 10 000 € unitaire

Le Conseil Municipal donne un accord de principe à la poursuite des études présentées, et sollicite une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert, pour la prévention des risques d'incendie de forêt et de végétation.

• Nomination parc

Le Conseil municipal décide de nommer le parc appelé Stoll « PARC DU FAU ». Ce nom est cohérent avec le chemin du Fau donnant accès à ce lieu.

• Avis du Conseil Municipal - Dossier soumis à l'enregistrement de la demande de la SCEA DES ROSIERS en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la restructuration et à l'extension de l'atelier porcin à Lusanger

La commune de Saint-Aubin des Châteaux a été saisie par le préfet de Loire-Atlantique, dans le cadre du dossier soumis à l'enregistrement de la SCEA DES ROSIERS en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la restructuration et à l'extension de l'atelier porcin à Lusanger. Après avoir pris connaissance du dossier de consultation du public, le conseil Municipal émet un avis favorable.

• Convention avec la CCCD pour le versement de l'aide financière pour la plantation d'arbres

Le Conseil Municipal approuve la Convention avec la Communauté de Communes Chateaubriant-Derval pour le versement de l'aide à la plantation d'arbres, d'un montant de 1 740 € (1€/habitant)

Vie municipale

Les services communaux

Deux nouveaux agents ont intégré la collectivité en 2024 :



Marie-Line JOSSIER, directrice de l'accueil périscolaire depuis le 1^{er} septembre et

Nicolas GICQUEL, agent technique, depuis le 1^{er} novembre.

Nicolas remplace Pierric Houssais, qui a fait valoir son droit à la retraite ; il est affecté aux espaces verts.



Pierric et son épouse pour son pot de départ à la retraite
Quelques mots du Maire pour retracer ses 28 années au service des Aubinois avant un moment de convivialité.

Permis de construire

Liste des permis de construire	Bénéficiaire	Lieu des travaux	Nature des travaux	Nature décision	Date de la décision
PC	PERINEL Emmanuel	108 La Borgnerie	transformation d'un ancien hangar en garage	Accord	08/04/24
PC	CORRE Patrice	213 Frény	Installation d'un carport	Accord	29/05/24
PC	CHAUVIN André	22 Le Perray	Construction d'un hangar de stockage	Refus	15/07/24
PC	GILOIS Alain	15 La Culais	Construction d'un bâtiment agricole	Accord	05/07/24
PC	hallet - gilois	51 La Courbetière	Construction d'un garage	Accord	12/07/24
PC	lLegendre Elisabeth	16 route de Mauny	création d'un carport	Accord avec prescription	05/07/24
PC	CUMA l'Aubinoise	La Petite Souchais	Construction d'un bâtiment photo-voltaïque de stockage	accord	07/10/24
PC	BIGEARD Suzanne	321 La Billardière	Construction d'un garage	Accord	16/09/24
PC	DIQUERO Thierry	La Perrière	Modification exterieur	en cours d'instruction	
PC	EARL NOEL	La Taille	Constuction d'un hangar de stokage	en cours d'instruction	
PC	CHAUVIN André	22 Le Perray	Construction d'un hangar de stockage	en cours d'instruction	
PC	CHOUIN Jean-Christophe	39 La Grippais	Extension de l'habitation et construction d'un garage	en cours d'instruction	

Liste des autorisations d'urbanisme

Liste des déclarations préalables	Bénéficiaire	Lieu des travaux	Nature des travaux	Nature décision	Date de la décision
DP	MODENA Nathalie	33 La Trionnais	création d'ouvertures	Refus	27/09/24
DP	FILATRE Corentin	2 La Culais	muret clôture et abri de jardin	Accord	05/03/24
DP	HERAULT Fabrice	19 Rue des Genêts	installation d'une pergola	Accord	23/02/24
DP	BIGOT Marielle	108 La Motte	transformation d'un local en pièce d'habitation	Accord	22/04/24
DP	PITON Nicolas	3 Rue des Charmilles	murets, portail, clôture	Accord	08/02/24
DP	MENARD Alain	23 La Croix Rouge	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	19/03/24
DP	GIRAULT Corinne	30 Route de Mauny	Installation de panneaux photovoltaïques	Annulation	21/03/24
DP	SASU ADEKWATTS	22 La Chapelle	Installation de panneaux photovoltaïques	Rejet	09/08/24
DP	CORRE Patrice	213 Frény	Installation d'une pergola	Accord	29/05/24
DP	MJ POELE	25 La Trionnais	Installation de panneaux photovoltaïques	Rejet	02/07/24
DP	HERAULT Fabrice	19 Rue des Genêts	clôture avec portail et construction d'un abri de jardin	Accord	03/06/24
DP	LEMIRE Vincent	210 Nicord	Rénovation des fenêtres existantes	Accord	06/05/24
DP	MON KIT SOLAIRE-GREEN IDEAS	452 La Bourruais	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	15/07/24
DP	SC 2BL INVEST	1 rue du Bois Vert	création de 4 logements sur une habitation existante, suppression d'une dépendance et d'un préau	Accord	24/04/24
DP	GIRAULT Corinne	30 Route de Mauny	Installation de panneaux photovoltaïques	Rejet	02/08/24
DP	Solution Climat	118 la Vallée	Installation de panneaux photovoltaïque	Accord	22/04/24
DP	BOUTIN Régis	26 rue de la Vigne	Construction d'une extension	Accord	23/04/24
DP	BARBOTIN Rémi	114 La Gautronnais	Changement de destination	Accord	06/05/24
DP	THOMAS Sophie	5 rue de la Vigne	Isolation par l'extérieur	Accord	23/04/24
DP	VENTROUX Julie	125 La Vallée	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	15/05/24
DP	POURROY Richard	25 rue de la Gaudinais	Installation d'un poêle	Accord	07/05/24
DP	GARCIET Eric	3 Les Grées	Construction d'un abri pour chevaux	Accord	15/07/24
DP	Mission Évangélique des Tzigane	La Fevrais	Construction d'une église après démolition de celle-ci	Refus	16/09/24
DP	SCI 2BL Invest	1 rue du Bois Vert	Création de 5 logements sur une habitation existante	Rejet	17/06/24
DP	BRIEC Stéphane	93 La Picardais	Installation d'un abri de jardin	Refus	22/07/24
DP	MJ Poele	17 rue des Lilas	Installation de 6 panneaux photovoltaïques	Rejet	24/10/24
DP	SCI SAINT Folquin	14 rue de la Gaudinais	Démolition et refecton d'un mur et de deux toitures sur une dépendance	Accord	04/09/24
DP	CAP SOLEIL CSE	31 rue de Chateau-briant	Installation de 9 panneaux photovoltaïques	Accord	13/08/24
DP	GICQUEL Bruno	81 La Hatais	Installation d'une pergola bioclimatique	en cours d'instruction	
DP	HUBERT Damien	108 La Faroulais	Construction d'une piscine	Accord	20/09/24
DP	BELOUARD Xavier	51 St Georges	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	18/10/24
DP	BOUCHERIE Lucien	6 rue de la Gaudinais	Modification des fenêtres	Accord	08/10/24
DP	ADEKWATTS	22 La Chapelle	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	24/10/24
DP	JANNAULT Cécile	106 La Coquerie	Pose de fenêtres de toit	Accord	08/11/24
DP	BRIEC Stéphane	93 La Picardais	Installation d'un abri de jardin	Accord	13/11/24
DP	SASU PRIME Energie	La Gastinelais	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	08/11/24
DP	DENIEUL Eric	25 L a Trionnais	Suppression et remplacement de cloture	Accord	08/11/24
DP	France Leader Energie	43 Saint-Georges	Installation de panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction	
DP	MJ POELE	25 La Trionnais	Installation de panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction	
DP	GAEC des Robes Rouges	La Borgnerie	Abattage Haie	Accord	20/11/24
DP	GOUNARIS Édith	La Martinière	Entretien abatage et replantage de haies et arbres	en cours d'instruction	
DP	SASU MJ POELE	17 rue de Lilas	Installation de panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction	
DP	EDF ENR	19 rue des Genêts	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord	06/12/24
DP	BUTIN Cyril / VICET Marine	219 La Gastinelais	Modification des vélux existants et création d'une ouverture	en cours d'instruction	

Refus : dossier incomplet

Rejet : opération non réalisable

Manifestations

• Cérémonie du 8 mai



Le mardi matin 7 mai, la commune a célébré le 79^e anniversaire de la victoire sur le nazisme et la libération des camps de concentration. La cérémonie, qui s'est déroulée devant le monument aux morts, en présence des membres de l'association UNC et des élèves de l'école, a revêtu un caractère particulier.

Après avoir fait lecture de la lettre du ministre des armées, le maire, Daniel Rabu, a invité Jean-Paul Chapron à remettre officiellement la pancarte de l'ancien camp de rétention installé par les Allemands à la Courbetière, à Alain Bellet, secrétaire de l'association du musée de la Résistance de Châteaubriant, afin qu'elle y soit exposée.

Ce dernier a saisi l'occasion pour retracer l'histoire des quatre camps de rétention mis en place autour de Châteaubriant durant la Seconde Guerre mondiale, dont faisait partie celui de la Courbetière.

Cette pancarte, apposée sur le mur de la longère réquisitionnée, seule trace matérielle de la présence du camp, avait été récupérée in extremis par Jean-Paul Chapron, habitant du hameau.

Après la cérémonie, la remise de la plaque a fait l'objet d'une signature de convention de prêt entre la commune et l'association du musée, dans la chapelle des Templiers.



• Cérémonie du 11 novembre

Le mardi 12 novembre, la commune a célébré le 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Le Maire a lu le message du ministre des Armées et des Anciens Combattants, rappelant les devoirs de gratitude, de lucidité et d'espérance. Après le chant de la Marseillaise, les enfants des classes de CM1-CM2 des écoles publique et privée ont chacun entonné un chant.



• Les Intercalées

Pour sa cinquième saison, le festival itinérant « Les Intercalées » s'est rendu le vendredi 5 juillet à Saint-Aubin-des-Châteaux.

Évènement gratuit et accessible au plus grand nombre, « les intercalées » confirme l'ambition de la politique culturelle de l'intercommunalité et des communes partenaires qui vise à développer l'évènementiel culturel et de loisirs au plus proche de ses habitants, et également à inviter les touristes et visiteurs à découvrir le territoire.

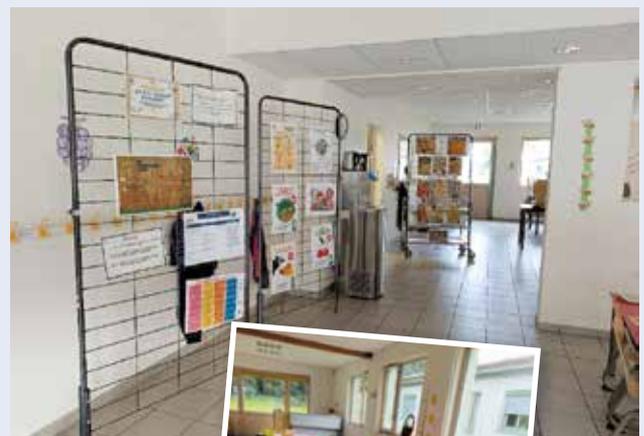


Au programme : création de « bombes de graines » et troc de graines, manipulation sensorielle, bibliothèque mobile, atelier archéologie (découverte de la lignée humaine), lecture de contes, spectacle -Strobinelier : pourquoi je suis devenu magicien, buvette et petite restauration par l'Arcel.



• Portes ouvertes au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a ouvert ses portes aux familles utilisant le service de restauration scolaire le 24 septembre. Une dizaine de familles sont venues visiter les locaux et échanger avec le personnel du restaurant scolaire.



Réalisations de l'année

• Cimetière

Deux opérations de nettoyage citoyen du cimetière ont eu lieu en 2024 : le 25 juin et le 11 octobre, accueillant une vingtaine de participants dans la bonne humeur.

Les travaux de reprises de concessions par la marbrerie Fabrice sont terminés, clôturant le travail commencé en 2018 : environ 100 concessions ont ainsi été reprises en 3 ans.

Suite à la proposition de la commission, les déchets du cimetière devront être triés : plastique, végétaux, tout-venant. Les affiches de tri seront apposées prochainement sur les conteneurs.

Depuis quelques semaines, le portail d'accès aux véhicules (des entreprises de pompes funèbres) est fermé. Les clés sont remises en mairie, contre signature d'un registre et mention des travaux effectués.



Travaux de la rue de la Vigne

Les travaux étant terminés, les soldes des subventions sont en cours de versement. La partie travaux est inférieure de 79 176 € au montant prévu au marché.

Des travaux d'effacement (d'enfouissement) de réseaux (électriques et télécoms) ont aussi été réalisés. Le cout des travaux estimatifs pour le concessionnaire (Territoire Energie 44) était de 356 233.03 €, la commune a participé à hauteur de 67 299.41 €.

Coût de l'opération	
Poste de dépenses	Montant définitif HT
Maîtrise d'œuvre	37 500,00
Part travaux	505 330,26
autres : arbres 20 052,88€ - annonces légales 490,86 € - reprise réseaux 5 873 €	26 416,74
Coût HT	569 247,00 €

Financement de l'opération	
Financiers	Montant de la subvention HT
DSIL 2021 ETAT	37 500,00 €
Conseil départemental - soutien aux territoires 2020-2026 aménagements cyclables rue de la Vigne -AMI cœur de bourg	36 059,00 €
Conseil départemental - Prise en charge de la couche de roulement RD 40	86 514,00 €
Amendes de police répartition 2021 relative sécurité routière	19 375,00 €
Amendes de police répartition 2021	14 078,00 €
subventions	193 526,00 €
Autofinancement	225 721,00 €
emprunt 2023	150 000,00 €
financement maître d'ouvrage	375 721,00 €
Coût HT	569 247,00 €

Réalisations de l'année

• Service technique



Un véhicule a été acquis en début d'année



La tondeuse vieille de plus de 20 ans a été changée en novembre dernier.



D'importants travaux ont été effectués impasse des Acacias



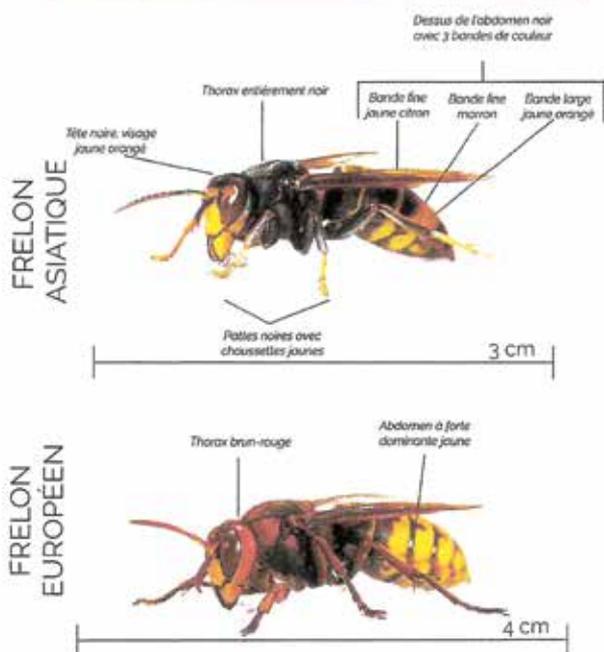
Travaux de broyage à la suite des travaux d'élagage



L'association ARCEL a installé une boîte à lire. Vous pouvez prendre et ou déposer un livre dans cette belle cabine téléphonique redécouverte, située dans le parc, près de l'espace Castella.

Frelon asiatique

Reconnaître l'espèce



Pourquoi est-ce une espèce envahissante ?

- Le Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*), communément appelé Frelon asiatique, est une espèce d'hyménoptère appartenant à la famille des Vespidae. Il est originaire d'Asie.
- Cet insecte a été introduit accidentellement pour la première fois en Europe en 2004, plus précisément, dans le Lot-et-Garonne. Une femelle fondatrice avait élu domicile dans une poterie chinoise.
- Plus de dix ans après, l'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire français et a commencé à envahir les pays voisins : Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne et Belgique.
- Le Frelon asiatique s'est parfaitement adapté à notre climat, trouvant de nombreux habitats pour construire son nid, avec une prédilection pour les milieux urbains.

• Plan de piégeage du frelon asiatique

Une réunion publique avec l'ASAD44 représentée par M.FEGUER a réuni une quinzaine d'Aubinois le 18 mars à St Aubin. Nous avons été convaincu de la nécessité de mettre en place des pièges afin d'éviter la prolifération de ces nuisibles. Il nous a expliqué comment à l'aide des pièges, il était possible de capturer les reines fondatrices, ce dès le mois de février jusqu'à la fin du printemps, période où elles construisent leurs nids primaires.

Une réunion publique avec l'ASAD44 représentée par M.FEGUER a réuni une quinzaine d'Aubinois le 18 mars à St Aubin. Nous avons été convaincu de la nécessité de mettre en place des pièges afin d'éviter la prolifération de ces nuisibles. Il

Reconnaître le nid



Pré-nid

Il ressemble à une balle de golf au départ, quand la fondatrice le façonne.



Nid secondaire

Il devient une balle de tennis, puis un pamplemousse, puis un ballon de football à mesure que les ouvrières prennent le relais. Selon nécessité, ce nid secondaire peut être déplacé en cours de saison.



Nid en fin de saison

Il prend une forme ovale et peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre quand il est situé à plus de 15 m de haut.

Il est constitué de fibres végétales ou de fragments de bois malaxés avec de la salive et de l'eau (papier mâché).

Le nid ne possède qu'une entrée latérale. Il peut accueillir jusqu'à 2 000 ouvrières en même temps. Une colonie peut générer en une saison plus de 13 000 individus, dont plusieurs centaines de futures fondatrices.

nous a expliqué comment à l'aide des pièges, il était possible de capturer les reines fondatrices, ce dès le mois de février jusqu'à la fin du printemps, période où elles construisent leurs nids primaires.

La commune a acheté 10 pièges et 8 ont été offerts par l'ASAD44. Ils ont été répartis de façon à occuper tout le territoire et ainsi 70 fondatrices ont été éliminées.

La commune rappelle qu'il est important que les habitants qui découvrent des nids de frelons asiatiques les signalent en mairie qui organise et prend en charge intégralement les frais de destruction.

MEDICAL

La commune est attachée à la question du médical sur le territoire communal.

Le 31 octobre dernier, le Maire a participé à une réunion publique.

Les centres de santé : l'avenir du soin de proximité face à la désertification médicale» organisée par Jean-Claude Raux, député de la 6ème circonscription.

Ci-dessous, le compte-rendu :

Une centaine de personnes étaient réunies jeudi dernier à Nozay pour notre réunion publique : « Les centres de santé : l'avenir du soin de proximité ? ». Et c'est important de le préciser, 16 maires et une vingtaine de communes étaient représentées.

Cette réunion s'inscrit dans le contexte toujours plus compliqué de la désertification médicale. Mais ce qui se cache derrière cette expression, c'est une réalité, celle du non recours au soin.

Quand il n'y a plus de médecin traitant, on ne se soigne plus, ce sont des années de vie en moins.

Quand il y n'y a plus assez de médecins ou de spécialistes, ce sont les médecins qui restent, les soignant-es de l'hôpital, les pompiers, les ambulancier-ères qui se retrouvent surchargés et asphyxiés.

Quand il n'y a plus de médecins du tout, ce sont des maires sous pression, à qui on demande des solutions alors que jusqu'à peu la présence médicale ne figurait pas au rang de leurs compétences, qu'ils n'ont que peu de leviers pour agir à leur disposition.

Parce que l'Etat a perdu la main. Ou n'a jamais voulu la prendre.

Et puis, dans ce tableau, il y a les centres de santé, dont sont venu-es nous parler Véronique Mahé et Catherine le Hécho pour Co'Santé et l'Opass, le docteur Amiouni, installé à St-Vincent des Landes et président du CPTS de Loire-Atlantique et le docteur Richard Lopez, Président de la Fabrique des



centres de santé.

Une lueur d'espoir, qui fait travailler des associations, des médecins et professionnel·les de santé salariés, des collectivités au service des habitant-es d'un territoire. Des structures sanitaires de proximité, qui assurent les soins de premier recours, et surtout qui proposent un accès à tous. C'est-à-dire que toutes celles et tous ceux qui ont besoin de soins, on les accueille en centre de santé, où le tiers-payant intégral est pratiqué.

Nous avons ainsi évoqué la nécessité d'une action forte des pouvoirs publics pour développer ces structures, pour les aider à s'organiser par un cadre juridique fort et clair (à améliorer !) mais aussi évidemment en leur permettant une stabilité financière.

Les professionnel·les de santé salariés en centres de santé représentent 5% de l'offre de soin, 95% sont en libéral. L'échec du système de soin aujourd'hui c'est aussi l'échec d'un système unique en libéral. Il nous faut travailler à la complémentarité des modèles, dans l'intérêt des territoires !

Peut-être les centres de santé sont-ils les prémices d'un service public territorial de santé de proximité, que j'appelle de mes vœux.

Un grand merci aux intervenant-es et aux personnes présentes !

COMMERCES

Boulangerie

Après quelques semaines de fermeture, nous voilà près à attaquer une nouvelle aventure aubinoise cette fois-ci.

Près à attaquer les travaux pour vous accueillir début mars dans le nouveau magasin.

Nous serons ouverts les matins de la semaine hormis le mercredi. Mais nous serons ouverts les samedis et les dimanches matins. Vous pourrez y découvrir un large choix de pain, de viennoiseries et de pâtisseries.

De la baguette tradition, à l'incontournable tourton, en passant par l'éclair au chocolat ou bien aux fougasses pour l'apéro, il y aura de quoi ravir les petits et les grands gourmands.

Des sandwiches seront également proposés en semaine.

Pensez également que vous pouvez retrouver les traditions au distributeur à baguettes près de l'école privée.

A très vite

Léa Bouju

Pharmacie

La pharmacie de Saint-Aubin-des-Châteaux, tenue par Mme Le FLEM, est depuis le 1er octobre 2024, aux mains de Corentin BOUDET, un jeune repreneur.

La commune se félicite de cette reprise de la pharmacie, qui s'est faite grâce aux travaux de ces deux personnes et les remercient pour leurs investissements. Elle souhaite la bienvenue à Corentin, et une joyeuse retraite à Mme Le Flem.

Plan Guide Opérationnel (aménagement du bourg)

• Villages d'Avenir

Le 10 octobre 2023, la ville a candidaté à l'appel à projets Villages d'Avenir proposé par la Préfecture de la Loire-Atlantique et porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ce programme, destiné aux communes rurales de moins de 3 500 habitants, permet un appui de proximité en ingénierie, un accompagnement des projets, une orientation vers les dispositifs et aides existantes de l'Etat et des partenaires financeurs. Notre dossier a été sélectionné, avec 18 autres communes du Département. La collectivité sera donc accompagnée dans ses démarches par un chargé de mission, pendant 12 à 18 mois.



Mr le Maire dresse le bilan du comité de pilotage pour les lauréats « Villages d'Avenir » organisé le 11 octobre à la Préfecture de Loire-Atlantique.

Les objectifs étaient l'établissement d'un point d'étape du programme Village d'Avenir, et la présentation des projets et du dispositif « Adopte une friche » du CEREMA et notamment l'équilibre financier de ces opérations.

Suite à la visite sur site du CEREMA en août dernier, une étude réalisée sur les trois bâtiments de l'ancienne poste identifie des diagnostics obligatoires (dépollution, amiante...) et facultatifs (phytosanitaires, structures...). Avant de déposer un dossier de demande de subvention auprès du CEREMA, il convient de demander des devis de démolition auprès d'entreprises spécialisées.

Le comité de pilotage a mis l'accent sur la nécessité de prioriser les ambitions communales (densification de l'habitat, développement de l'offre d'équipements publics...) qui induisent de multiples acteurs qu'il sera nécessaire d'impliquer dans le projet. Un regroupement de mêmes activités par espace/bâtiment/secteur est préconisé (ex : cabinet médical et infirmières, médiathèque et salles associatives). Ces préconisations seront à confirmer dans la partie opérationnelle.

• Lotissement hameau de Mauny

Suite à la présentation du document réalisé par le CAUE 44 et LAD lors du conseil municipal du 11 décembre 2023, le conseil municipal réitère son choix de prioriser les travaux du lotissement du hameau de Mauny, sur le secteur 1 AU. Il convient donc de prendre contact auprès de lotisseurs, notamment Atlantique Habitations, et d'avoir une visibilité sur les procédures pour des recours en urbanisme dont la commune fait l'objet.

Rénovation énergétique Escapade-mairie-cantine

• Résiliation contrat de maîtrise d'œuvre

Suite à l'interruption du contrat de maîtrise d'œuvre auprès du groupement PEP'S Architecture/Cabinet I2D Conseils, Cabinet NTPEC, votée le 13 novembre 2023, en raison d'une estimation des travaux largement supérieure à l'enveloppe prévue, le conseil municipal, décide de résilier d'un commun accord le contrat de maîtrise d'œuvre.

• Programme CONIFERE

La collectivité a répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du programme CONIFERE pour la conversion de chaufferies alimentées au fioul et propane par du bois granulé, lancé par Territoires Energie 44.

La note d'opportunité présentée estime le projet à 77 100 € HT (études comprises).

Etant donné l'écart de subventionnement (nul pour les pompes à chaleur des collectivités territoriales, et au minimum 66% pour les chaudières à bois), le conseil municipal valide le choix du remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à bois desservant l'Escapade et la mairie. Le conseil municipal décide

Investissements	
Dépose / Neutralisation cuve fioul/propane	2 500,00 €
Chaudière et accessoires	1 000 €HT/kW
	60 000 €
Génie Civil Silo	Pas de génie civil particulier :
	5 000 €
Maîtrise d'œuvre	8 100,00 €
Autres : diagnostic amiante contrôleur technique	1 500,00 €
Réseau de chaleur	- €
Total investissements	77 100 €
Subvention ADEME production	35 700 €
Subvention supplémentaire	15 000 €
Subvention ADEME réseau	- €
Taux couverture de la subvention	66%
Reste à charge	26 400 €

de déléguer à TE44 la mission de Maîtrise d'ouvrage du projet, et ainsi la responsabilité juridique et technique des marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux de rénovation nécessaires à sa réalisation.

Le Transport à la Demande : un service de proximité simple et pour tous !

Le Transport à la Demande est un service de transport collectif sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

Informations pratiques

- Une inscription simplifiée et gratuite par appel téléphonique lors de la première réservation
- Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés
- Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination). Réservation au plus tard le vendredi pour le lundi et le jour ouvré précédant le jour férié

- Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars
- Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous
- Achat du ticket possible à bord du véhicule (faire l'appoint)



Pour les personnes de 70 ans et plus ou les Personnes à Mobilité Réduite, le véhicule viendra les prendre à leur domicile pour les emmener au lieu de leur choix.

Pour les enfants de 0 à 5 ans, ils doivent être accompagnés d'un représentant légal tout le long du trajet.

Pour les enfants de 6 à 9 ans, ils peuvent être transportés seuls à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal soit transmise au moment de l'inscription à la Maison de la Mobilité.

Renseignements – Inscription – Réservation :

Maison de la Mobilité de Châteaubriant-Derval
Tél : 02 40 07 54 71 (joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30/le samedi de 9h30 à 13h30).
Tarif : 2.60 € (ticket à l'unité en plein tarif)

Les deux France Services du territoire vous accompagnent dans vos démarches du quotidien

A moins de 30 mn de chez vous, les agents France Services à Châteaubriant et à Derval vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne...

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA et la Poste.



Pratique

France Services, 18 A rue César Franck,
44110 Châteaubriant
Tél. 02 28 04 62 75

Mail : franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr
du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

France Services, 14 rue de la Garlais,
44590 Derval
Tél. 02 40 81 82 26

Mail : franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr
du lundi au jeudi : 8h30-12h & 14h-17h vendredi : 8h-12h

Démarches administratives

Ces démarches sont données à titre indicatif. Il est toutefois préférable de se renseigner à l'accueil de la mairie.

Formalités	Pièces à fournir	Où s'adresser ?
Déclaration de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille. • Certificat médical d'accouchement (du médecin ou de la maternité). • Pièce d'identité du ou des parents. • Selon les cas, copie acte de reconnaissance et déclaration de choix de nom 	Mairie du lieu de naissance dans les 5 jours suivant l'accouchement
Acte de naissance et de mariage	Pièce d'identité, livret de famille, une enveloppe timbrée (demande à faire par courrier). Possibilité de faire les demandes en ligne pour certaines mairies.	Mairie du lieu de naissance ou de mariage sous certaines conditions (se renseigner au préalable)
Déclaration de décès	Livret de famille du défunt et certificat médical de décès.	Mairie du lieu de décès dans les 24h (hors week-end et jours fériés)
Acte de décès	<ul style="list-style-type: none"> • Identité du défunt et date du décès. • Enveloppe timbrée. 	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt
Carte nationale d'identité (validité : 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Extrait de l'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (pour une personne majeure si la précédente carte d'identité ou le passeport sont périmés), copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour un mineur, si première demande. • Justificatif de domicile récent. • 1 photo d'identité de face. • Présence de l'intéressé-e indispensable (signature et empreinte selon l'âge). • Ancienne carte. • Présence obligatoire d'un parent muni de sa carte d'identité pour les mineurs et, selon le cas, production du jugement de divorce. • En cas de perte ou vol, timbre électronique de 25 €. 	<p>Mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes, sur rendez-vous dans une mairie habilitée : Châteaubriant, Derval</p> <p>Dossier à remplir en ligne sur le site de l'ANTS : https://ants.gouv.fr</p>
Passeport	Même procédure que pour la carte d'identité Timbre électronique en plus : 86 € plus de 18 ans / 42 € de 15 à 18 ans / 17 € moins de 15 ans.	Sur rendez-vous dans une mairie habilitée .
Duplicata du livret de famille	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimé à compléter en mairie. • Pièce d'identité du demandeur. • Justificatif de domicile. 	Mairie du domicile
Inscription sur les listes électorales	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité. • Justificatif de domicile récent. 	Mairie du domicile

Rendez-vous sur service-public.fr
pour initier vos démarches en ligne.



Formalités	Pièces à fournir	Où s'adresser ?
Mariage	Présentation obligatoire des deux époux en mairie pour le retrait du dossier. <ul style="list-style-type: none"> • Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois des futurs époux. • Justificatif de domicile. • Carte d'identité des futurs époux et des témoins. • Contrat de mariage éventuel. 	Mairie du domicile des futurs époux ou domicile des parents
PACS (pacte civil de solidarité)	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier de déclarations et convention à compléter. • Pièce d'identité valide des partenaires. • Extrait de naissance avec filiation de moins de 3 mois. 	Mairie de résidence commune
Reconnaissance anticipée	Pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois du déclarant.	Toute mairie
Reconnaissance post-naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité. • Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant à reconnaître. • Livret de famille. • Justificatif de domicile. 	Toute mairie
Parrainage civil	Formulaire de demande de parrainage à retirer en mairie <ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile. • Livret de famille. • Cartes d'identité des parrain et marraine. • Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant. 	Mairie du domicile
Attestation d'accueil (pour un séjour de 3 mois maximum)	Formulaire à compléter en mairie. L'hébergeant doit fournir : <ul style="list-style-type: none"> • Justificatif d'identité. Et justificatifs récents de domicile et de ressources. • Timbre électronique de 30 €. • N° de passeport et coordonnées de la personne accueillie. • Dates précises du séjour. 	Mairie du domicile
Recensement militaire Démarche obligatoire pour les jeunes de 16 ans dans les 3 mois suivant la date anniversaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité. • Livret de famille des parents. • Justificatif de domicile. 	Mairie du domicile
Légalisation de signature	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité • Signer en mairie uniquement (pas avant) 	Mairie du domicile

Rappels

- Tout propriétaire d'un animal est responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé. Il est interdit de laisser divaguer un animal (plus sous la surveillance effective de son maître, hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel, éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres).
- La détention de chiens dit catégorisé (chien d'attaque et chien de garde et de défense) impose à son propriétaire certaines obligations (permis de détention du propriétaire au lieu de domicile, évaluation comportementale de l'animal, conditions spécifiques d'accès de l'animal aux espaces publics, etc.).
- Tout fait de morsure d'une personne par un chien doit être déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Obligation de tenir les chiens en laisse sur Domaine public.

Faire preuve de savoir-vivre lorsque vous promenez votre chien.

Quand on est propriétaire d'un chien, on a des devoirs envers lui et la communauté.

On doit répondre aux besoins de l'animal, mais aussi éviter les accidents et autres interactions dangereuses avec autrui.

Promener son chien dans un lieu public est donc encadré par la loi.



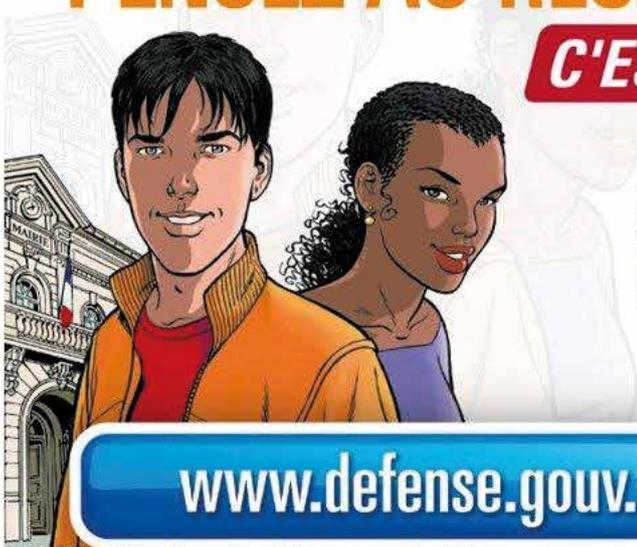
BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Se présenter en mairie

- Avec
- le livret de famille à jour
 - une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) prouvant la nationalité française



Cette étape est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, CAP, BEP, permis de conduire, etc.)



www.defense.gouv.fr/jdc



CCAS

• Après-midi récréative

Le Centre Communal d'Action Sociale organisait le samedi 7 décembre, un après-midi récréatif à l'espace Castella, regroupant près de 120 aînés.

Nina POULAIN, accordéoniste-chanteuse a assuré le spectacle musical qui a été suivi d'un goûter.

Rendez-vous le **samedi 13 décembre 2025** pour la prochaine édition.



• Distribution de bons d'achat aux seniors

Le CCAS a poursuivi cette année, la distribution de bons d'achats aux aînés de 70 ans et plus ; cette formule ayant été très appréciée l'année dernière. Les commerces locaux sont ainsi valorisés. Ce sont ainsi 4 420 euros qui seront injectés dans les commerces de proximité.

Merci à nouveau aux commerces participants :

- Producteur de Miel « Le Rucher de la Doue » - La Doue - directement à la ferme sur rendez-vous au 06 08 56 30 58
- GAEC Rativel « Epicerie Salée, Viandes & Charcuteries » - 132 La Trionnais - joignable au 06 70 31 54 06 le vendredi après-midi
- Fleurs du coin - La Courtinais - sur rendez-vous au 06 77 27 91 05
- Esti'Coiffure - 8 rue de Châteaubriant - 02 40 28 43 61
- Restaurant « Le Saint Aubin » - 3 rue de Châteaubriant - 02 40 28 40 41
- L'Epicerie d'à côté- Panier Sympa - 1 rue de la Gaudinais - 06 74 63 02 96

• Centenaire

Le CCAS a remis un bouquet de fleurs à la centenaire de l'année, Mme GIRAULT Marie-Thérèse



Téléthon

SAINT AUBIN DES CHÂTEAUX

Samedi 30 Novembre & dimanche 1er Décembre 2024

Cette initiative est le fruit d'une réflexion de Claude Rétif, président d'honneur de l'Amitié Aubinoise et correspondant AFM Téléthon. Voyant l'émission télévisée du Téléthon fin 2022 il s'est dit qu'avec les autres associations de Saint Aubin des Châteaux et avec l'appui actif de la Mairie, nous avons tous les ingrédients pour organiser quelque chose localement pour participer à cette œuvre caritative. Tous les acteurs pressentis ont répondu présents et se sont investis. Ce qui fut fait à l'arraché en 2023 a été renouvelé plus sereinement en 2024.

Le samedi 30 novembre a été organisé, Salle Castella un concours de belote par équipe, sans annonces. Ce concours a été récompensé par une bonne vingtaine de lots offerts par les commerçants et artisans de la commune. Qu'ils en soient à nouveau remerciés ici. 42 équipes se sont inscrites pour concourir dans la bonne humeur.

Le dimanche 1^{er} décembre de 8H30 à 10H30 était donné le départ de plusieurs circuits de randonnées pédestres de 5, 8, 12 et 16 kilomètres. Bien sûr un café d'accueil était réservé aux marcheurs lors de leur inscription Salle Castella ainsi qu'un stand de ravitaillement sur le parcours. A l'arrivée au-delà du bar où des boissons étaient proposées à la vente, il y avait également, pour récupérer de leurs efforts de la matinée, une galette saucisse et une boisson offerte à chaque participant et la possibilité d'en acheter pour consommer sur place ou emporter. 212 marcheurs se sont inscrits à ce téléthon. Merci à tous et aux bénévoles qui assuraient la sécurité et le ravitaillement lors de ces marches.

On peut ajouter à cela une cagnotte qui était mise à disposition de tous et une initiative individuelle qui consistait en une tombola pour gagner par tirage au sort un bijou.

Ce week-end solidaire à permis de récolter un peu plus de 2 200 € dont chèque a été remis à l'AFM le samedi 14 décembre 2024

Fort de ce succès, l'édition 2025 est déjà prévue et les dates arrêtées sont les 6 et 7 décembre 2025.

Au-delà des organisateurs habituels le comité de pilotage de ce téléthon est ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans cette belle cause caritative.

Pour ce faire, n'hésitez pas à joindre les différentes associations via leurs Présidents

Nous vous attendons nombreux pour participer aux différentes activités qui seront proposées en 2025 !

Le Comité d'Organisation du téléthon



Animation Sportive Départementale

Après un été olympique riche en médailles françaises et inspirant, les jeunes sportifs du territoire de St Aubin des Châteaux ont repris depuis mi-septembre les activités lors des cours multisports proposés par l'animation sportive départementale. Pour rappel, ces cours sont ouverts à toutes et à tous, du CE1 à la 3^{ème}, en fonction des places disponibles.

Cette année, seront abordés notamment l'escrime, le cirque, la gymnastique, le basketball, le pickleball, la course d'orientation. En plus des cours pendant la période scolaire, l'ASD propose également des stages pendant les vacances, avec des nouveautés cette année comme le canyoning de mer. Ces nouveaux stages sont encadrés par des spécialistes de l'activité, et rendus possible grâce au concours des offices intercommunaux des sports. Des événements sont également mis en place tout au long de l'année, comme le triathlon de l'ASD, le Raid Famille, le Mondialito de foot etc.



Les inscriptions aux cours et aux stages se font sur internet : https://www.loire-atlantique.fr/44/sport/l-animation-sportive-departementale-pour-les-enfants-du-ce1-a-la-3eme/c_1338858

Sur St Aubin des Châteaux, les cours ont lieu le mardi au complexe sportif du menhir :

- de 16h30 à 17h45 : CE1-CE2 (24 enfants inscrits)
- de 17h45 à 19h00 : CM1-CM2 (24 enfants inscrits)
- de 19h00 à 20h15 : 6^{ème} à 3^{ème} (20 enfants inscrits)

Pour toute information, contactez-moi au 06 13 53 99 11 ou par mail à thomas.guillarme@loire-atlantique.fr

Thomas GUILLARME

Département de Loire-Atlantique

Délégation de Châteaubriant

Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

Secteur de Soudan

Port. 0613539911

thomas.guillarme@loire-atlantique.fr



Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner .

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC...

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'ateliers pour comprendre la maladie et les conséquences qui y sont liées et découvrir des outils pour limiter l'épuisement.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile, dans nos lieux de permanence ou dans l'antenne itinérante. Elle sillonne principalement le territoire rural du Nord Loire du 44 en intervenant sur 99 communes. (De Piriac à Châteaubriant)

Nous proposons :

- Des entretiens individuels,
- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Cafés Répit pour exprimer ses préoccupations et échanger entre aidants,
- Ateliers pour comprendre la maladie et mieux accompagner le proche,
- Séjour répit en duo aidant/aidé : Un temps partagé agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi,
- Des offres de répit :
 - Accueil de jour, et hébergement temporaire,
 - Halte répit : accueil occasionnel du proche aidé sur Derval, Vay, Pornichet et Guérande
 - Service relayage : relais de l'aidant à domicile entre 36h et 6 jours,
 - Répit Dom : relais au domicile de 2 à 5h (20h max/an).



Depuis le 17 avril, Mme JUILLET Aurélie a pris la fonction de direction au sein d'ALFa Répit. Elle a remplacé Mme Mallard Véronique qui a fait valoir ses droits à la retraite.

C'est une équipe de 15 personnes qui est à votre écoute sur le territoire.

Se référer au site internet pour les lieux/dates des cafés répit et l'antenne itinérante.

ALFa Répit – le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Contact : 02.40.66.94.58 // Mail : contact@alfarepit.fr

Mission Locale Nord Atlantique



La Mission Locale Nord Atlantique accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'orientation, de formation et d'emploi, en leur proposant notamment le **Contrat d'Engagement Jeune** de manière globale et individualisée.

Il s'agit d'un parcours personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un conseiller dédié qui le suit durant la durée de son parcours ;
- D'un programme de 15 à 20 heures d'activités par semaine ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois sous conditions.

L'équipe de Châteaubriant est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle sur Châteaubriant.

Mission Locale Nord Atlantique – Maison de la Formation –

16 rue des Vauzelles – 02.40.28.29.31

chateaubriant@mlna44.org – mlna44.org

Le Mot du Député

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de votre confiance renouvelée aux élections législatives de juin. Plus de deux ans maintenant que j'ai l'honneur d'être votre député, que j'arpente la circonscription et suis à votre écoute pour nourrir mon travail parlementaire de nos rencontres et échanges. Merci à chacune et chacun d'entre vous de faire vivre, à votre échelle, ce territoire aux réalités de vie plurielles que je sais parfois difficiles.

En cette année qui débute, vous pouvez compter sur mon engagement pour des médecins de proximité, une eau

de qualité, des services publics accessibles et des fins de mois décentes. Je continuerai à défendre l'idée d'une société qui fait confiance à sa jeunesse et qui permet de vieillir dans la dignité.

Ma suppléante, mon équipe et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2025, riche de rencontres et de projets.

Jean-Claude Raux



Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque intercommunale de St-Aubin-Des-Châteaux est un lieu ouvert à toutes et tous, et l'inscription y est gratuite. Les professionnels et bénévoles sont heureux de vous accueillir :

- le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h, et
- le dimanche de 10h30 à 12h.

Il est possible d'emprunter quinze documents par carte pour une durée de quatre semaines.

Les médiathèques de la Communauté de Communes proposent des livres, bandes dessinées, des périodiques, des CD et des DVD. S'y ajoutent depuis récemment des jeux vidéo pour console Nintendo Switch (à raison de deux jeux par famille maximum). Si vous ne possédez pas de Nintendo Switch, il est également possible d'y jouer sur place dans les médiathèques de Châteaubriant et de Saint-Vincent-des-Landes.

La bibliothèque de Saint-Aubin-des-Châteaux fonctionne en réseau avec les 25 autres bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Grâce à la navette, les documents circulent entre les différents

sites et sont réservables par internet ou sur place en faisant votre demande auprès des bibliothécaires.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous développons un service de portage à domicile avec l'aide de nos bénévoles. Vous pouvez prendre contact avec votre bibliothèque pour une mise en place de celui-ci : par téléphone au 02 40 28 27 73 (aux heures d'ouverture) ou par courriel deponia.renault@cc-chateaubriant-derval.fr

Les bibliothèques intercommunales proposent de nombreuses activités culturelles qui vous sont communiqué via le C l'Agenda. Nous espérons vous y voir nombreux !

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h-12h et 15h30-17h

Dimanche : 10h30-12h



■ ■ ■ ■ ■ L'OPASS : un acteur de la santé sur votre territoire



Les deux centres de santé, que gère l'Association OPASS présidée par Madame Catherine Le Hécho, interviennent sur une dizaine de communes des secteurs de Sion les Mines/Derval et Rougé.

Le personnel de santé (infirmiers et médecins) dispense principalement des soins de premiers recours, favorise également une approche globale de la santé en incluant la prévention et l'éducation pour la santé. Il apporte aussi des réponses aux nouveaux défis sanitaires en faisant de la prévention un élément clé de leur action.

En 2024, l'OPASS emploie **18 salariés** :

1 médecin, 1 psychologue, 1 Assistante médicale, 1 secrétaire médicale, 12 IDE, 1 agent entretien et 1 responsable RH/financier.

L'équipe de l'OPASS s'est investie en 2023 pour faire évoluer le centre de santé infirmier de Rougé en centre de santé pluri-professionnel et permettre un accès aux soins médicaux sur la commune. L'ARS Pays de Loire ayant validé le projet de santé en juin 2023, la commune va engager des travaux d'amélioration des locaux en 2024 pour permettre l'installation d'une **équipe médicale**.

Pour financer et équiper les locaux, l'OPASS a déposé un projet au « budget participatif » soumis au vote des citoyens du département en 2023, qui n'a malheureusement pas été retenu. L'association a donc déposé un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional avec un retour réponse fin 2024. Elle a également sollicité les communes à hauteur de 1 € par habitant.

La recherche des médecins va donc se poursuivre en 2025.

Les futurs médecins et l'équipe infirmière qui permettront un exercice coordonné afin de garantir une qualité de prise en charge des patients.

La prévention est également un élément clef de l'action à l'OPASS :

Cette année, une infirmière formée à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP), a proposé et organisé un parcours éducatif personnalisé auprès des résidents de l'EHPAD de Rougé sur le thème de « moi et ma maladie chronique ».

En 2024, l'équipe de bénévoles et salariés a organisé une marche intergénérationnelle à Soulvache en réunissant 102 marcheurs avec les élèves de l'école de Soulvache.

Un professionnel de santé a présenté les bienfaits de la marche à tout âge.

En cette fin d'année et pour 2025, l'équipe infirmière l'OPASS proposent des rendez-vous pour réaliser « Mon Bilan Prévention Santé ».

Les infirmières de l'OPASS prodiguent toujours des soins uniquement sur prescription médicale au domicile des patients ou aux permanences de soins au centre situé 3 Rue Madeleine Brès à Rougé du mardi au samedi matin de 8h à 8h30 sans rendez-vous ou sur rendez-vous soit par Doctolib soit par téléphone 02-40-28-70-13.

Coordonnées Infirmières

Centre de ROUGE:

3 Rue Madeleine BRES

02-40-28-70-13

Centre de SION LES MINES:

3 Place de l'Eglise

02-40-07-01-24

Coordonnées médecin:

3 Place de l'Eglise 44590 Sion les Mines

02-40-07-03-13

Suivez notre actualité sur Facebook

 : Csp Opass

Toutes les infos sur notre site :

<https://www.centres-de-sante-opass.fr>



Territoire d'intervention de l'OPASS



POLLENIZ : protéger les végétaux et préserver les écosystèmes

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.

Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale.

L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

NOS MISSIONS :

Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescente dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux.
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires...)

Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,

- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse...
- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes...

Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique... pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambrosie à feuilles d'armoise...).

Une question sur un insecte ou un végétal ? Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS

POLLENIZ a obtenu la reconnaissance Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2014, 2019 et 2024. L'association a également reçu l'Agrément pour la protection de l'Environnement et d'être reconnue « Partenaires Engagés pour la Nature ».

POLLENIZ EN CHIFFRES

- 5 520 adhérents
- 2 694 piègeurs actifs
- 768 collectivités adhérentes
- 5 antennes départementales
- Siège social en Loire-Atlantique

POLLENIZ est une structure de NEOVIZ Group. Véritable acteur de solutions, le groupe accompagne les entreprises, les professionnels, les collectivités et les particuliers face aux enjeux climatiques, environnementaux et de santé.



ADMR, un service à domicile pour tous !



En 2023, l'association locale ADMR du Nordcastelbriantais a réalisé 14176 heures d'intervention auprès de 156 personnes aidées par 18 salariées sur l'ensemble du territoire, soit +3.21% de hausse d'activité :

COMMUNES	Total Heures	Total Personnes aidées
Châteaubriant	6 873	66
Erbray	292	9
Fercé	679	11
Louisfert	331	7
Moisdon-la-Rivière	944	11
Noyal-sur-Brutz	101	2
Rougé	1 457	11
Ruffigné	596	8
Saint-Aubin-des-Châteaux	1 844	20
Soudan	594	4
Soulvache	379	4
Villepot	88	3
TOTAL DES COMMUNES	14 176	156

Les prestations réalisées sont nombreuses :

- Aide humaine (lever/coucher, toilette, habillage,...)
- Aide du quotidien (entretien logement, entretien du linge, courses,...)
- Aide aux aidants (répit, soutien/accompagnement,...)

Notre association est présidée par Mme CHATELLIER Colette, accompagnée de Mme SECHET Marie-Paule et Mme MARCHAND Danièle. Cette équipe œuvre à la bonne organisation du service et de la qualité de prestations effectuées

par les salariées à domicile auprès de nos bénéficiaires.

Les bénévoles assurent la mission de **lien social** par des visites à domicile ou des événements collectifs :

Si vous avez du temps libre,

Si vous aimez les moments conviviaux,

Si vous souhaitez vous investir dans des missions de lien social

En maîtrisant votre temps de disponibilité

ALORS REJOIGNEZ NOUS !

que ce soit vous-même, un parent, un enfant, un ami, un proche.

L'association est prête à vous recevoir pour échanger sur le bénévolat au sein de l'ADMR.

Nous sommes joignables au 02.40.07.81.67 ou par mail à benevolat@fede44.admr.org.



ASSOCIATION ADMR DE NORDCASTELBRIANTAIS

Mairie | 44660 Ruffigné

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Maison des Services du Pays de la Mée | 14 rue de la Garlais | 44590 Derval

Tél. : 02 40 07 81 67 | Mail : paysdelamee@fede44.admr.org

www.admr44.org

CLIC Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.

- Le CLIC intervient **auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.**

Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc...).
- Le CLIC intervient également **auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.**

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.



Centre local d'Information et de Coordination Gérontologique

Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant

10A rue d'Ancenis

44110 CHATEAUBRIANT

Tél : 02.28.04.05.85

Mail : clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

FNATH : Association des Accidentés de la Vie



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE

fnath.org

UNE MISSION

> Conseiller, soutenir et accompagner
les personnes accidentées,
malades ou handicapées

DES ACTIONS

> Informer, prévenir et sensibiliser

UNE AMBITION

> S'engager pour une société
plus juste, plus sûre et plus solidaire



S'ENGAGER POUR VOUS SOUTENIR

La FNATH

association des accidentés de la vie
créée en 1921, reconnue d'utilité publique
> plus de 1000 antennes en France
> près de 200 000 adhérents
> 20 000 bénévoles



N'hésitez pas à prendre contact auprès
des Bureaux de :

LORIENT : [02 97 64 30 04](tel:0297643004)

5 rue Maître Pierre Esvelin 56100 Lorient

BREST : [02.98.43.01.44](tel:0298430144)

2 Place Edouard Mazé 29200 Brest

NANTES : [02.40.69.84.71](tel:0240698471)

8 rue Arsène Leloup 44100 Nantes



groupelement@fnath5629.org

www.fnath.org

Heures d'ouverture des bureaux au public :

LUNDI	9h00 - 12h00
MARDI	&
MERCREDI	14h00 -
JEUDI	17h00
VENREDI	

Retrouvez-nous sur notre site

Nos permanences,

Nos actualités locales, ...



SECTION DE CHATEAUBRIANT

PERMANENCE JURIDIQUE MENSUELLE

Tous les deuxièmes lundis de chaque mois
De 9H00 à 10H00
Salle Ernest Bréant (près de la mairie)
3 Pl. Ernest Bréant

Contacts : Jean-Michel RINFRAY 06 38 86 42 95
Marie-Paule SECHET 06 37 80 19 02

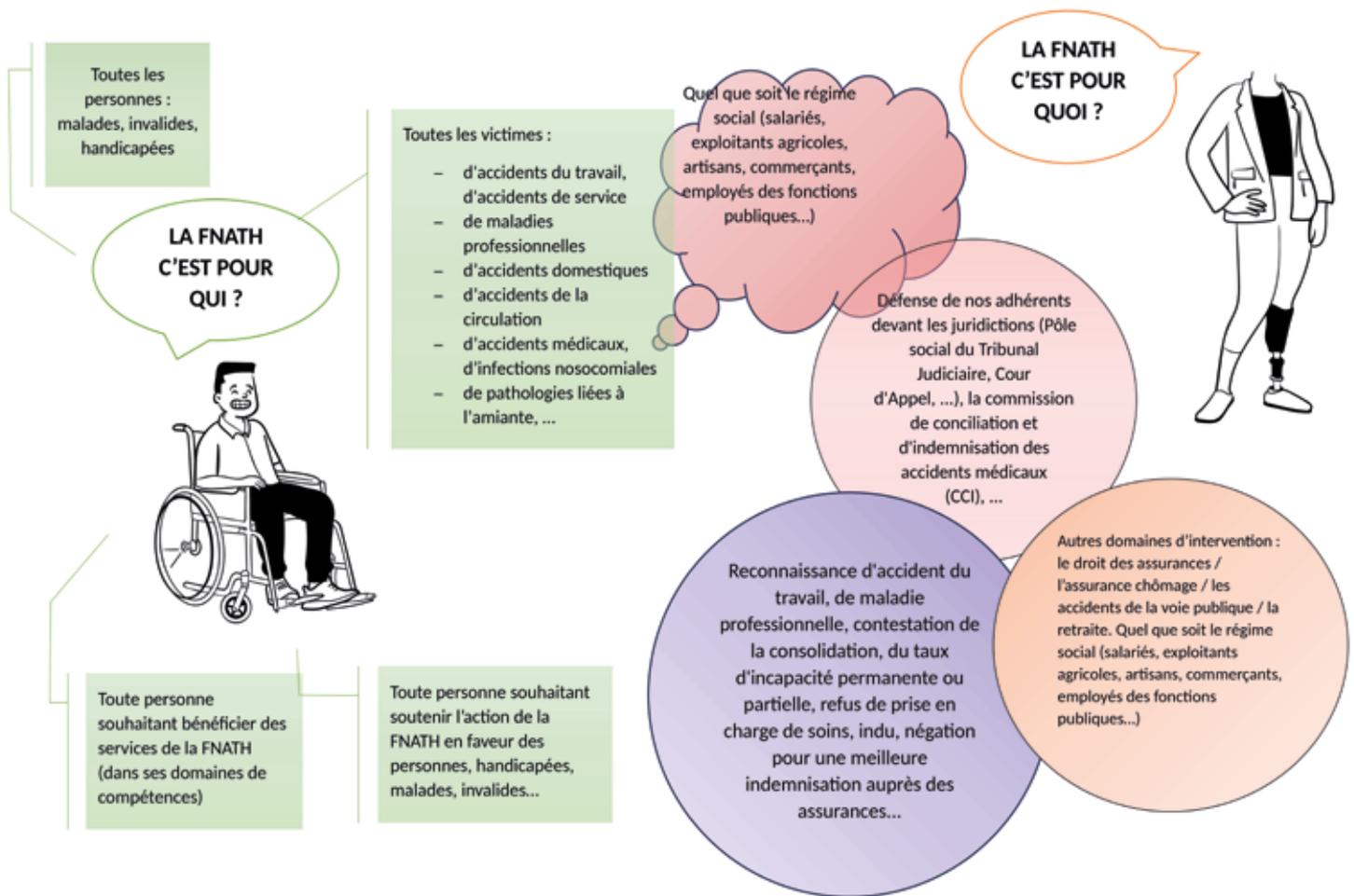
Mail : chateaubriant@fnath5629.org

Assemblée générale annuelle :

Samedi 08 mars 2025 de 10h à 12h
Foyer restaurant Esplanade des terrasses

CHATEAUBRIANT





ASAD 44

Collectif frelon asiatique

Plan de piégeage du frelon asiatique

Nous pouvons encore remercier le conseil départemental d'avoir financé les pièges.

La réussite est certaine ; les données n'ont pas encore toutes été transmises par les mairies mais nous pouvons d'ores et déjà vous faire part de la réussite du piégeage de printemps. Près de vingt mille fondatrices ont été prises entre le 15 février et le 31 mai.

D'autre part il est conseillé de mettre les pièges dans les parterres et aussi dans les arbres comme le tilleul et de ne pas hésiter à tourner le piège d'un quart de tour si ça ne fonctionne toujours pas.

La population étant plus au courant de l'existence de nids de frelons, cela nous a permis de détruire un nombre considérable de nids primaires et de nids secondaires à l'automne.

Merci à vous qui par votre engagement aidez à la protection de l'abeille en luttant contre le frelon asiatique.

Vous pouvez encore piéger jusqu'à fin décembre car les futures fondatrices peuvent rester dans le nid pendant l'hiver.

Antoine Faguer



Vous pouvez commander des pièges à frelons que vous recevrez en février au prix de 32€ pièce.
afaguer@orange.fr

Amicale Laïque Aubinoise



L'assemblée générale de l'Amicale Laïque de l'école publique JP Timbaud a eu lieu le 22 novembre 2024.

Nous avons accueilli cette année 3 nouveaux parents d'élèves, bénévoles, dans le conseil d'administration. Nous avons dit au revoir à certains dont plusieurs qui étaient impliqués depuis de nombreuses années, merci à eux !

Les 14 membres de l'Amicale Laïque organisent tout au long de l'année diverses manifestations dont les bénéfices permettent d'aider financièrement l'école publique de différentes façons : théâtre, cinéma, patinoire, sorties de fin d'année, transports pour ces événements. L'Amicale Laïque soutient également chaque année les activités sportives des enfants et le financement des cartes USEP. Ils peuvent ainsi participer au grand rassemblement festif des Gespacolades qui réunit toutes les écoles alentours, à St Vincent des Landes en 2025.

Les membres de l'Amicale Laïque Aubinoise souhaitent à tous "une bonne et heureuse année 2025" et remercient toutes les personnes qui ont apporté leur soutien et leur aide tout au long de l'année écoulée.

Nous comptons toujours sur les parents pour venir participer aux projets de l'Amicale et aider lors des événements, dans la joie et la bonne humeur !

Dates à retenir pour l'année 2025 :

- 24 mai : Gespacolades à Saint Vincent des Landes
- 28 juin : Fête de l'école
- 27 Septembre : Soirée moules-frites
- 12 Décembre : Fête de Noël

Composition du nouveau Conseil d'Administration 2024-2025

Président : Emmanuel Ouary

Vice Président : Marvin Leprince

Trésorière : Martine Auffrais

Trésorière adjointe : Fanny Robin

Secrétaire : Christelle Malgogne

Secrétaire Adjointe : Alice Jolivet

Membres : Valérie Chauvin, Marie Jeanne Goujon, Fabrice Hérault, Emilie Philippot, Olivier Delaire, Aurélien Rinfray, Marion Blais, Rémy Farineau (absent sur la photo)

NB : L'Amicale Laïque Aubinoise fait partie de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique (la FAL). L'adhésion à l'Amicale Laïque et à la FAL est ouverte à tous : parents, amis et anciens élèves de l'école. Prix : 17€ auprès des membres du CA.

Amicalement, les 14 membres bénévoles de l'Amicale



LE HBCA

Le Handball club aubinois a fêté ses 40 ans d'existence au mois de juillet 2024. L'occasion de se replonger dans quelques archives et anniversaires passés. Le club tient à remercier de tout cœur celles et ceux qui l'ont créé et fait vivre depuis les toutes premières rencontres de handball organisées en 1983 sur le plateau sportif de la commune. Le temps a passé, et nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté. Leur souvenir demeure, et les valeurs d'amitié et de convivialité qu'ils ont su transmettre restent au cœur de la vie du club.



Article du 10 mai 2003

Et comme le HBCA est un club qui aime faire la fête, deux évènements ont eu lieu en 2024 :

Une fête du club le samedi 6 juillet 2024, ayant réuni plus d'une centaine d'anciens et actuels licenciés avec un tournoi amical organisé l'après-midi, suivi d'un diner festif. La soirée a été l'occasion de remercier Jean-Noël Boulay, recordman de licences, et licencié sans interruption depuis 40 ans !

La désormais traditionnelle soirée « pot au feu » le samedi 30 novembre 2024. Cochez la date sur votre agenda **pour l'année à venir 2025, c'est toujours le dernier samedi du mois de novembre (29 novembre 2025)**

L'année 2024 a également été une année de transition avec l'élection d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale du 7 juillet 2024 : Julia Prime (présidente), Antoine Buthion (secrétaire) et Mélanie Orain (trésorière). Le nouveau bureau remercie très sincèrement Sandrine Pied, Sandrine Halgand et Johnny Robineau pour tout le travail accompli ces dernières années, et est heureux de pouvoir compter sur leur soutien.

La saison 2024-2025 a été l'occasion d'un recrutement important de nouvelles joueuses et joueurs, avec un effectif atteignant les 20 licenciées et licenciés, et la participation à une quinzaine de matchs amicaux. Merci à nos fidèles supportrices et supporters et à tous les bénévoles qui aident à l'organisation de ces matchs.

Le club recrute tout au long de l'année de nouvelles joueuses et nouveaux joueurs pour l'équipe mixte loisir sénior. Ouverte aux débutants ou initiés (à partir de 16 ans). Les entraînements ont lieu le vendredi de 19h30 à 21h.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Julia PRIME : 06 70 40 49 89

Facebook : Handball Club Aubinois - Instagram : hbcaubinois - Mail : 6244059@ffhandball.net



Fête des 40 ans du HBCA le 6 juillet 2024

Foyer EHRETIA La Grande Lessive

C'est quoi la Grande Lessive exactement ? Il s'agit d'une installation artistique éphémère (qui a lieu le même jour dans le monde entier), au moyen de fils, de pinces à linge et de feuilles format A4, comme un étendage. Les réalisations plastiques faites en amont du jour J sont conçues à partir d'un thème unique à tous, puis elles sont suspendues à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. La Grande Lessive est une association régie par la loi 1901, c'est aussi une marque déposée, c'est pour cela qu'il y a des critères à respecter : format A4, étendage en extérieur, pinces à linge en bois, le thème. Site internet <https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/>

Depuis plusieurs années, le foyer de l'Ehretia, l'école Jean Pierre Timbaud et l'école Sainte Laura Montaya participent à cet évènement afin de créer du lien entre les différents publics. Des ateliers sont organisés avant le mois de mars entre les résidents du foyer et les deux écoles. Ces liens sont essentiels pour sensibiliser les enfants à la différence et ainsi permettre un changement de regard sur le handicap. Lors de ces activités d'art plastique, nous constatons de la solidarité des enfants envers les résidents dans la fabrication des réalisations mais aussi du respect dans la communication.



L'étendage de la prochaine Grande Lessive aura lieu le jeudi 20 mars 2025 dans le bourg de St Aubin. Habituellement, nous exposons devant le foyer et l'école privée mais aussi devant l'école publique, un parcours est organisé ce jour-là pour que les élèves voient les productions de tous. Citoyens, citoyennes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour étendre une ou plusieurs œuvres que vous aurez réalisées d'après le thème (cf site de la Grande Lessive). Vous pouvez aussi contacter Cécile Picou, coordinatrice de l'animation du foyer de l'Ehretia (cecile.picou@cap-lan.fr 06 62 39 80 97)

Saint Aubin de France

Les membres de l'association des Saint Aubin de France vous souhaitent une bonne année 2025.

Cette année 2025 sera le retour d'un rassemblement en Belgique les **9 et 10 août**. Pensez à vous inscrire dès maintenant au 06 41 51 94 09 pour pouvoir bien organiser le déplacement et réserver les repas.

Vous êtes tous conviés à l'assemblée générale qui aura lieu le **17 janvier 2025** à 19H à la salle bleue. Pour rappel le repas du Bas du Tertre aura lieu le dimanche **27 juillet 2025**.



Union Sportive Aubinoise



Nous arrivons presque à la moitié de cette saison 2024/2025

Le club a enregistré plus de 80 licences cette saison ; joueurs et dirigeants donc se trouve cette année avec 3 équipes séniors, elles sont entraînées par Halgand David et dirigées par :

- **L'équipe A :** Dirigeants : Panizza René et Halgand David

Elle évolue en 3^{ème} division de district, groupe qui est assez homogène donc elle devrait pouvoir y jouer son rôle et acquérir le maintien au plus vite.

- **L'équipe B :** Dirigeants : Chevalier Julien et Rabu Jérôme

Elle évolue en 4^{ème} division de district, l'objectif premier est de se maintenir au plus vite afin d'avoir une saison assez tranquille.

- **L'équipe C :** Dirigeants : Rouillard Maxime, Juguin Damien

Elle évolue en 5^{ème} division de district, avec le maintien dans les poches dès le début du championnat , elle devrait passer une saison plus sereine.

Correspondants du club :

Co-Président s: Juguin Damien 06-19-66-66-86

Brunet Xavier 06-74-33-81-75

Entraîneur : Halgand David 07-76-11-62-13

Mail : usaubinoise@gmail.com

Facebook : Union sportive Aubinoise

En ce qui concerne les équipes jeunes, le Groupement Jeunes NORD 44 composé de St Aubin, Ruffigné, Sions les Mines, Lusanger et Rougé est toujours d'actualité.

Il y a environ 15 jeunes licenciés au club , qui

sont encadrés par :

- **Les U 18 A :** Couvrand Frédéric
- **Les U 18 B :** Bihan Laurent-Fraga Pablo
- **Les U-13 :** Halgand Sandrine et Baré Kévin
- **Les U-7/9 :** Paugam Malo

1. Mardi : U18- Loddé Antoine/Bihan Laurent/Pouëssel Gaëtan
2. Mercredi : U6 à U15 – Chailleux Gwendal/Baré Kévin
3. Jeudi : U18- Loddé Antoine/Bihan Laurent/ Pouëssel Gaëtan

Correspondant du Groupement : Morel Pierre 06-71-50-06-12

Le club fêtera ses 60 ans d'existence cette saison pour cela une manifestation sera organisée le

Samedi 07 juin 2025 au Complexe sportif.

Les dates à retenir en 2025

- **Samedi 10 Janvier :** Loto organisé par le Groupement Jeunes NORD 44, Salle de Rougé
- **Samedi 22 Février :** Journée Dansante du Club
- **Jeudi 08 Mai :** Tournoi du Groupement Jeunes NORD 44, Terrain de Rougé
- **Samedi 07 Juin :** Anniversaire du club

[Retour dans le temps](#)

L'Union Sportive Aubinoise
vous adresse
ses meilleurs vœux
pour cette année
2025.
Forza USA



Vie associative

ARCEL

SOUVENIRS 2024 EN PHOTOS

Quelques temps forts sur la cinquantaine d'actions mise en place en 2024



le loto solidaire complet



les animateurs de l'été



l'enfance des mercredis



la jeunesse



concert de la chorale Méli-Mélo le 22-11



la rentrée des 12 ateliers



500 spectateurs
au gala de danse,
75 danseuses.



A Ruffigné

Le festival et ses précieux bénévoles

Comme chacun le sait, l'attractivité de cette édition n'a pas été à la hauteur des attentes et l'association s'interroge sur l'avenir des petits festivals.

Nous remercions aussi très sincèrement nos fidèles partenaires artisans-commerçants et autres entreprises qui nous accompagnent dans ces belles aventures humaines depuis tant d'années.



Le cabaret

Avec sa création locale, la troupe a réuni 1 022 spectateurs en 6 séances. Les bénéfices sont attribués au pôle enfance-jeunesse 2025 pour maintenir le niveau de services.



Il convient de rappeler que l'ARCEL, c'est 6000h de bénévolat chaque année, 450 adhérents qui viennent d'une soixantaine de communes, un source d'emploi avec une vingtaine de salariés à temps partiel et 7 en CDI et entre 3000 et 5000 personnes concernées chaque année par nos actions. L'impact sur le territoire est indiscutable et nous devons poursuivre l'essentiel des actions au service des habitants, sans augmenter les tarifs après l'été 2025 (enfance, jeunesse, familles, parentalité).

Pour nous aider à atteindre cet objectif 2025, il y a aussi la cagnotte Hello Asso dont le principe est facile d'utilisation en cliquant « arcel hello asso », vous faites alors un don libre et anonyme (défiscalisé). Soyez-en remerciés par avance.

PROJECTIONS 2025

Toutes les activités sont maintenues pour cette saison 2024-2025, de même que les animations enfance-jeunesse.

L'ARCEL proposera un temps festif et convivial en juillet pour commémorer ses 40 années au service des habitants.

Contacts ARCEL : arcel.asso@orange.fr 02-40-28-31-68 www.arcel-asso.com



L'Amitié Aubinoise propose à ses adhérents de plus en plus nombreux des activités pour créer du lien social dans une ambiance sympathique et décontractée. 44 membres à sa création et 167 à ce jour...

Adhérente à Génération Mouvements, association présente sur toute la France et représentant environ 800 000 personnes sur l'ensemble du territoire dont environ 11 000 en Loire Atlantique. Un Pôle de la Mée regroupant environ une dizaine d'associations comme la nôtre sur le Pays de Châteaubriant permet à l'Amitié Aubinoise de ne jamais se sentir seule.

Ses activités :

Organisation d'un spectacle intergénérationnel en 2025 les 25 et 26 Janvier, Salle Castella, avec « Jaoset D'Lanti », spectacle comique qui apportera de la bonne humeur à tous en cette période hivernale

Réserver vos billets au 0627605493 ou 0632914233



Dans le cadre de ce spectacle, 1€ par entrée sera versé à l'association « Rêve » association qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. Cette année ils ont pu réaliser le rêve de 321 enfants.

Mensuelles :

Des sorties estivales avec restauration ou pique-nique avec un point d'orgue, une journée annuelle conviviale au Bas du Tertre avec BBQ le midi et repas froid le soir et différentes activités en cours de journée.



Hebdomadaires :

MARCHE orchestrée par Marc Pantecouteau, le jeudi matin
VÉLO sous la houlette de Michel Rigaud et Marcel Bautreis, le mardi

PÉTANQUE sous le regard attentif de René Moquet et Jean Claude Hecht, le jeudi après-midi

PALET organisé par Robert Giraud, le jeudi après-midi

JEU DE CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ à la Maison des Associations le jeudi en après-midi.





Annuelles:

Avec le **Pôle de la Mée**, repas annuel animé qui en 2024 s'est déroulé à ERBRAY et réunissant plus de 400 convives.

Organisation d'un voyage de huit jours début juin qui, pour l'année 2025 aura lieu au Pays Basque à Sare avec l'aide de

l'ANCV pour que tout le monde puisse y participer en fonction de ses moyens.

Assemblée Générale de l'Amitié Aubinoise le 20 février 2025 Salle Castella où tous les aubinois sont conviés de 10H00 à midi pour connaître l'esprit, les activités et les membres de l'association et bien sûr adhérer si ces différents paramètres vous conviennent et correspondent à vos attentes. Nous serons heureux de vous y accueillir.

NB : Inscriptions possibles toute l'année !

Le Conseil d'Administration et le Président de l'Amitié Aubinoise vous disent à bientôt...

Son Conseil d'administration :

Président : Loïc Fauchoux

Vice Président : Jean Luc Marsac

Secrétaire : Jounel Jacques

Secrétaire adjointe : Claudine Lecoq

Trésorière : Brigitte Rétif

Trésorier Adjoint : Robert Giraud

Membres : Louis Hallet, Ghislaine Moreau, Serge Depaigne, Andrée Chapron, Brigitte Adron, Hélène Paillard, Brigitte Timonier, Marc Pantecouteau, Jean Claude Hecht

L'association « Éveil et bricolage »

Nous sommes 5 assistantes maternelles à se rassembler avec un total d'environ 15 enfants.

Nous nous réunissons 2 fois par semaines à la salle de l'Escapade.

Nous proposons plusieurs activités, tel que :

- Bricolage
- Motricité
- Musique
- Peinture, coloriage, découpages ...
- Temps de lecture

Des malles sont empruntées également aux RPE pour diversifier les ateliers des enfants (jeux 1er âges, engins roulant, ferme, etc...).

Nous nous réunissons 1 mercredi tous les 15 jours à la salle des associations pour un atelier motricité avec les modules prêtés gentiment par l'école Jean-Pierre Timbaud.

Petite nouveauté pour cette année, nous découvrons et pratiquons la langue des signes avec MME KUSBAC Sarah sur 6 séances.

Pensez à nous : si vous avez des jeux qui ne vous servent plus !!

NOUS SOMMES PRENEUSES

Pour tous renseignements, appelez : MME LE PERFF Chrystele au 06.81.69.94.96 ou MME NOYAL Adeline au : 06.52.46.84.23





L'Arche à Chats

L'Arche à Chats est une association de protection animale qui a ouvert ses portes en octobre 2021. Depuis sa fondation, c'est plus de 180 chats qui ont été recueillis, soignés et stérilisés.

L'association a pour mission de venir en aide aux chats errants ou en difficultés en les faisant stériliser, identifier et soigner, sur la commune de St Aubin des châteaux. Les plus sociables sont présentés à l'adoption, les plus sauvages sont relâchés sur leur lieu de vie.

Nous dépendons de vos dons pour payer les frais vétérinaires, la nourriture, la litière et les équipements que les frais d'adoption ne couvrent pas, lorsque nos animaux sont adoptables.

Nous bénéficions d'une aide annuelle de la mairie pour couvrir les stérilisations et identification d'environ huit chats par ans.

L'arche à chats étant reconnue d'intérêt général, vos dons sont déductibles à hauteur de 66%. Si vous donnez 1€ par mois, cela vous reviendra à 0,34 cts, donc 4,08 par an. Que vous soyez amis des chats ou pas, sachez que 1 € par mois multiplié par le nombre d'habitants de St Aubin, nous permettrait de réaliser beaucoup plus de stérilisations.

Nous remercions d'ailleurs les personnes qui nous font déjà des dons réguliers tous les mois.

Vous pouvez nous aider de pleins de façons différentes, tout

d'abord, en adoptant l'un de nos loulous, en étant famille d'accueil, en venant passer du temps avec les chats, en adhérant à l'association ou bien en faisant un don, matériel (nourriture/ litière/ jouets / arbre à chats/ plaid...) ou un don financier !

Vous pouvez trouver nos chats et chatons à l'adoption sur le site :

www.larcheachats.fr

ou sur le groupe facebook :

www.facebook.com/groups/larcheachats

Florence présidente de l'arche à chats



Badminton Loisirs Aubinois

Nous proposons à tous ceux qui veulent essayer le badminton de venir découvrir ce sport les lundi et mercredi de 18h30 à 20h à la salle des sports de ST AUBIN DES CHÂTEAUX. Rejoignez-nous pour des séances loisirs, adhérents à partir de 15 ans.

Pour plus d'infos par mail : badaubinois@gmail.com

ou par téléphone au 06.04.65.43.12

Au plaisir de se rencontrer sur les terrains !



■ ■ ■ APEL ET OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE LAURA MONTOYA

Au service des enfants

Une nouvelle année scolaire a commencé à l'école Sainte Laura Montoya et ses associations.

Tout au long de l'année, les parents d'élèves des deux associations APEL et OGEC contribuent au dynamisme de l'école Sainte Laura Montoya. D'un côté l'OGEC en assure la gestion financière et comptable, le bon entretien des infrastructures et emploie les personnes non enseignantes, de l'autre, l'APEL qui l'aide à organiser des manifestations. Elles sont essentielles pour créer de la cohésion, animer l'école et assurer un soutien financier.

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, notre école a besoin de chacun. Ainsi, les membres des associations APEL et OGEC, les enseignants et le personnel éducatif œuvrent ensemble pour que dans notre école, les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

En donnant du temps pour l'école, les parents investis dans les associations apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se tissent au fil des actions organisées pendant l'année alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

À l'école, il n'y a pas que les enfants qui construisent : Les parents engagés à l'OGEC et l'APEL continuent à rénover les bâtiments de l'école et à entretenir la cour. Différents travaux vont être planifiés au cours des prochains mois pour embellir et rénover notre école.

L'APEL et l'OGEC remercient vivement tous les parents qui soutiennent leurs actions : matinées travaux à l'école, confection de gâteaux, participation aux préparations et aux bons déroulements de la Kermesse, de la Soirée Couscous, du Marché de Noël et cette année du Loto (qui n'avait plus été fait depuis quelques années). Nous organisons aussi pendant l'année des ventes à emporter : des brioches et les saucissons/paniers.

Tout cela est possible grâce à l'investissement et la mobilisation de tous lors des différentes manifestations (parents, familles et habitants de notre commune).

L'OGEC et l'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Événements 2025

Printemps : Vente de Brioches et Carnaval des enfants

Samedi 21 Juin : Kermesse et Bal

Samedi 11 Octobre : Couscous

Novembre : Vente de Saucissons/Panier Garni

Vendredi 19 Décembre : Arbre de Noël

Contact :

E-mail : apellauramontoya@gmail.com ;

ogeclauramontoya@outlook.fr

Facebook : Apel Sainte Laura Montoya



Ecole Jean-Pierre Timbaud



Cette année, l'école Jean-Pierre Timbaud accueille 121 élèves répartis sur 8 classes de la TPS au CM2. La maternelle est constituée de deux classes de TPS PS MS de 13 et 14 élèves et d'une classe de 10 GS.

En élémentaire, les élèves sont répartis de la manière suivante : 14 CP, 17 CE1, 16 CE2, 19 CM1/CM2 et 19 CM2.

9 enseignantes sont réparties sur les 8 classes, 2 ATSEM interviennent pour les 3 classes de maternelle, 2 AESH sont présentes pour accompagner des élèves et une personne en service civique sera présente tout au long de l'année.

Le loup et les contes en musique

Cette année, l'équipe enseignante travaille notamment autour du loup dans les contes. Une musicienne du conservatoire de Châteaubriant interviendra tous les mardis sur le deuxième semestre avec les 8 classes de l'école.

Hommage et commémoration pour les CM1 et les CM2.

Jeudi 17 octobre, les CM1 et les CM2 se sont rendus au cimetière sur la tombe de Jean-Pierre Timbaud.

Jean-Jacques Catreux, l'ancien directeur de l'école est intervenu auprès des élèves afin de présenter ce résistant assassiné le 22 octobre 1941. Il en a profité pour leur faire une leçon d'histoire.



Hommage à Jean-Pierre Timbaud

Mardi 12 novembre, les élèves ont assisté à la commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts. A cette occasion, ils ont, avec les CM2 de l'école Laura de Montoya, récité le poème Liberté de Paul Eluard.

Projet artistique et sorties culturelles

Dans le cadre du projet éducatif artistique et culturel (PEAC) et en partenariat avec la Communauté de Communes de Châteaubriant, les élèves de CM1/CM2 participent cette année à un projet art plastique et paysage. Ils bénéficieront d'ateliers avec la plasticienne Hélène Delépine.

Dans le même cadre, la classe de CM2 participera à un atelier danse.

Les élèves de maternelle auront l'occasion d'assister au spectacle Stella Maris au Théâtre de Verre au mois de mai. Les élèves d'élémentaire se rendront une fois au cinéma.

Assistante en anglais

Afin d'améliorer le niveau d'anglais des élèves, une assistante interviendra avec les enseignantes auprès des élèves tous les jeudis après-midi pendant plusieurs mois.

GESPAC

Plusieurs classes de l'école participent aux rencontres sportives organisées par le GESPAC (groupement des établissements scolaires publics de l'arrondissement de Châteaubriant).

Diverses activités sportives sont au programme de cette année.

La fête des Gespacolades se tiendra le 24 mai 2025 à Saint Vincent des Landes.

Soyez tous les bienvenus à l'école Sainte Laura Montoya...

L'école Sainte Laura Montoya est une petite école familiale de trois classes située en plein cœur du bourg. « **L'accueil de tous pour l'épanouissement et la réussite de chacun** » sont les valeurs portées par notre équipe pédagogique. Ainsi, avec la pratique de la pédagogie différenciée, nous essayons d'accompagner chacun dans ses apprentissages, dans le respect des rythmes des élèves en tenant compte de leur profil de personne unique évoluant et, grandissant au sein d'un groupe.

Cette année, nous accueillons **53 élèves**, répartis de la façon suivante :

- **16 élèves de CM1-CM2** avec Alexandra Trouillaud
- **24 élèves de CP-CE1-CE2** avec Gwenn Renaudin
- **14 élèves de TPS-PS-MS-GS** avec Françoise Barrière-Meaudre, également cheffe d'établissement.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'équipe de l'école Sainte Laura Montoya a orienté son projet pédagogique autour des émotions, de l'expression (corporelle et langagière) et de la révélation des talents de chacun. De fait, ce sera l'occasion pour les élèves de découvrir le cirque par la pratique d'une semaine d'école du cirque au sein de l'école du 24 au 28 février 2025. L'ensemble des élèves pourra ainsi se découvrir, révéler des talents de danseur, jongleur, acrobate, clown etc....

Les élèves ont également la chance de pouvoir travailler avec Nathalie, enseignante spécialisée, qui intervient dans l'école deux demi-journées par semaine. Nathalie travaille avec des petits groupes d'élèves pour reprendre des notions, renforcées ces dernières et, répondre à des besoins particuliers.

En co-enseignement avec les enseignantes des cycles 2 et 3, Nathalie a ainsi mené des ateliers sur le fonctionnement du cerveau: une richesse pour eux de comprendre comment leur cerveau fonctionne. Pédagogiquement, les CP vivent des temps de décroisement en Explorer le monde et ateliers mathématiques les lundi, mardi et vendredi après-midi en maternelle afin d'alléger la classe de cycle 2.



Les CE2 vont, le matin, faire le français avec les CM et la culture chrétienne, le jeudi en début d'après-midi, en maternelle.

Sportivement, les élèves de maternelle ont débuté l'année avec Fabien à travers une séquence de 7 séances de yoga adaptée à l'âge de chacun. Les élèves du CP au CM2 vont, quant à eux, avoir la chance d'effectuer une séquence de basket en salle avec Fabien en janvier/février 2025, ils vivront toute une semaine de « savoir rouler » avec Benoit du cyclo club de Châteaubriant. Une diversité de sorties culturelles et pédagogiques sera au rendez-vous cette année : cinéma, patinoire, cirque Medrano à Nantes, Acrobranche à Savenay etc...et ce, toujours dans le cadre du projet. Ces activités pédagogiques ont vocation à ouvrir nos élèves à la culture, tout en enrichissant leurs connaissances interdisciplinaires et pluridisciplinaires.

Tout au long de l'année, avec notre **APEL** et notre **OGEC**, nous vivrons **plusieurs événements, manifestations** : **loto ayant eu lieu le vendredi 13 décembre 2024**, **marché et spectacle de Noël le 20 décembre** à l'espace Castella, **le festival du livre fin janvier 2025**, **la journée solidarité** avec une action paralympique avec le foyer de l'Erethia pour une association, la collecte de piles tout au long de l'année au profit du **Téléthon**, la **kermesse/guinguette le samedi 21 juin 2025** etc...

Nous continuons l'enseignement de **l'anglais** chaque semaine dans chaque classe qui est assuré par Kate Arrowsmith, habitante anglophone de la commune et bénévole pour l'école.

Une belle année riche de découvertes, d'apprentissages et de réussites s'offre à nous !!!!

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour tous les niveaux :
Contactez Mme Françoise Barrière-Meaudre : Tél : 02.40.28.44.60
Mail école : ecole.saintaubin@wanadoo.fr
Site internet : <http://ecole.staubin.free.fr>
Page Facebook : Laura Montoya



